

LA REVUE DOMINICAINE



R. P. Ignace DRAIME, O.P., Notre catholicisme: le besoin de vivre et la Grâce.

R. P. Thómas COUËT, O.P., S. Joseph et l'Ordre de St-Dominique.

Abbé Olivier MAURALT, p.S.S., Les origines sulpiciennes de Notre-Dame-de-Grâces.

R. P. Aug. LEDUC, O.P., Consultations canoniques.

LE SENS DES FAITS.—L'archevêque de Québec. — La conférence du P. Gillet, par le R. P. LAMARCHE. — Mère Alphonsa Lathrop, par le R. P. COUTURE. — Dans l'Ordre — Le Frère Vincent, par FRA DOMENICO.

L'ESPRIT DES LIVRES.—Côté: *La puissance paternelle* (Aug. L.) Blanche Cazes: *Pages de la quinzième année*. — Aparisi Serres: *Des fables... des vérités* — D'Arnoux: *Paroles d'un revenant* (R. H.) — Mortier: *Bonne Mère* — Accusés de réception.

ADMINISTRATION

BUREAU DU ROSAIRE

SAINT - HYACINTHE

REDACTION

NOTRE-DAME DE GRÂCE

MONTREAL

LA REVUE DOMINICAINE

Publiée mensuellement

Directeur : R. P. M.-A. LAMARCHE, O.P.

ABONNEMENTS (payables d'avance)

Au Canada: \$2.00 — A l'étranger: \$2.25

Avec le "Rosaire pour tous", 40 sous en plus par an.

La Revue Dominicaine publie des articles de vulgarisation touchant les Ecritures, la théologie, l'apologétique ou le droit canon, et même des études de philosophie, de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion ou la morale y soit concernée.

La Revue Dominicaine n'a pas de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux questions d'apologétique et aux problèmes de société, envisagés surtout au point de vue canadien.

La Revue Dominicaine publie des recensions et diverses chroniques, en s'attachant moins au récit des faits et à l'analyse des ouvrages qu'à leur signification d'ensemble.

La Revue Dominicaine ne sera pas responsable des écrits des collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

Prière d'adresser les communications littéraires: manuscrits, volumes, etc., au R. P. Antonio Lamarche, 153 Avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal; et les communications administratives: abonnements, annonces, etc., au R. P. Antonin Bissonnette, Saint-Hyacinthe.

Nous publierons en octobre :

SCIENCE ET FOI: L'ENQUETE DU FIGARO,

par le R. P. A. L. Barthélemy, O.P.

L'ANNEE FRANCISCAINE: LE PAUVRE D'ASSISE,

par le R. P. Dominique Mauger, O.P.

NOTRE CATHOLICISME

I

LE BESOIN DE VIVRE ET LA GRACE

Croyants de naissance, nous n'avons pas eu la joie de découvrir le catholicisme. Jamais il n'eut pour nos yeux l'attrait d'une nouveauté.

Notre éducation dans un milieu tout imprégné de Christianisme, l'ambiance normale de notre vie dans un pays catholique par tradition, ont créé en nous le sentiment que notre religion est chose toute naturelle. Depuis notre enfance on nous a parlé de foi, d'espérance, de charité, de grâce et de sacrements; nous nous souvenons même parfois que le Saint-Esprit est l'hôte de nos âmes; nous croyons comprendre que notre Eglise est dans le monde une maîtresse d'ordre et de discipline; mais rien de tout cela ne nous étonne plus. Inconsciemment nous classons nos idées selon l'ordre catholique et nous empruntons pour les traduire un langage de croyant. Idées, vocabulaire sont chrétiens, mais c'est à peu près tout. Le catholicisme est un cadre archaïque dans lequel nous évoluons, c'est une discipline qui nous impose périodiquement l'accomplissement de certains gestes auxquels nous nous résignons par routine mais qui ne pénètre pas jusqu'à la moëlle de notre vie quotidienne.

Et cependant nous en aurions grand besoin. Ne trouvant plus dans notre catholicisme ce que l'homme cherche dans toute religion, une lumière, une force, un élan, une consolation, nous nous surprenons à souhaiter autre chose, une religion toute neuve, inventée pour nous et qui réponde à nos besoins présents. Nous ne sommes plus ce qu'étaient nos pères, leurs croyances ne semblent plus nous satisfaire.

Vraiment notre catholicisme serait-il à jamais fini ?

Des âmes qui sont bien d'aujourd'hui nous prouvent le contraire; elles nous arrivent de tous les points de l'horizon, attirées vers le catholicisme par ces choses que nous n'y sentons plus. Elles ont vécu loin de nous, on n'a point tracé de croix sur leur berceau, leur enfance n'a point connu Dieu sur les lèvres d'une mère ou ce ne fut pour elles qu'un souvenir perdu dans une adolescence troublée. Elles ont voulu vivre, croire, aimer, espérer, elles ont goûté à tout et de leurs expériences elles n'ont rapporté que des aspirations plus vastes, que des désirs élargis par les déceptions, qu'un besoin de vivre plus inquiet.

Un jour elles ont rencontré le catholicisme, et deviné en lui la réponse à tous leurs souhaits. Leurs prévisions ne furent pas trompées. Une religion de vie, de vérité, d'amour, d'espoir, une doctrine de paix durable et de joie sûre, toutes ces choses sans lesquelles on ne peut vivre, elles les découvrent chez nous et les obtiennent par l'adhésion sans retour à nos vieux dogmes.

Ne fermons pas les yeux à l'évidence. Ce sont là des vérités vieilles comme les siècles, mais aussi jeunes que le jour présent. Nous voulons d'une religion actuelle qui rejoigne nos aspirations d'hommes du XXe siècle et apaise nos inquiétudes ? Mais ce qu'il y a d'actuel en nous ce n'est point ce qui flotte à fleur d'âme et ne crée que des besoins factices aussi changeants que la couleur des jours, ce sont les qualités profondes qui travaillent toute âme et dont on ne peut indéfiniment retarder la réponse.

Aujourd'hui plus que jamais nous avons faim de vivre, nous avons soif de vérité, d'amour et d'espoir, nous souhaitons l'apaisement dans la joie.

Le catholicisme — nous le verrons — peut nous répondre merveilleusement.

* * *

L'aspiration foncière des êtres vivants, c'est l'aspiration à la vie.

Présentée dans cette formule abstraite, cette vérité nous semble paradoxale et nous avons quelque peine à en convenir. Ce n'est pourtant qu'une constatation. Sans réfléchir, sans raisonner, avec l'aveuglement mais aussi la sûreté d'un instinct nous obéissons à cette aspiration. Vivre ! Etre ! qu'est-ce donc que cette palpitation, ce frémissement de mystère qui s'agite en nous, quiveut grandir, s'élargir et qui, pour y réussir, pousse nos activités dans tous les sens ? Cette aspiration profonde, cette poussée intérieure qui se gonfle comme un germe et veut éclater, tous nous la sentons et selon notre tempérament nous l'appelons de divers noms.

Les âmes généreuses qui ont soif de se donner l'appellent le tourment d'aimer ; les âmes basses, la frénésie de jouir ; celles qui entrevoient le prix de la vérité, le besoin de connaître ; et celles qui sont tentées d'orgueil, l'appétit de domination. Appels vers la vérité, vers l'amour, vers la joie, ce sont là sans doute des aspirations réelles et nous verrons comment notre religion y satisfait. Mais derrière elles il y a une aspiration plus large qui violente en quelque sorte toute notre âme, donne la fièvre à tous nos désirs et qui vaut d'être examinée d'abord en elle-même.

Qu'est-ce en nous que ce besoin d'être, cette aspiration à la vie ?

Cette aspiration est commune à tous les vivants. Le bourgeon veut éclater en feuilles, épanouir sa fleur et

donner son fruit; l'animal accomplit tout ce que cet élan intérieur déclanche en lui: il naît, il se développe, il se prolonge selon le génie de l'espèce. Chez l'homme aussi, le besoin de vivre est d'abord un instinct. Avant que la raison s'éveille en nous c'est à cet instinct que nous obéissons. Nous nous accrochons à tout ce qui peut nous enrichir, à ce qui augmente en nous ce frémissement. Inconsciemment nous accueillons ce qui peut élargir les battements de nos cœurs et nous répudions ce qui serait pour nous une contrainte.

L'enfant, c'est cela: un instinct de vie, un germe gonflé d'espoir, un bourgeon qui boit de la sève et aspire à boire au soleil.

Mais la raison s'éveille. Qu'apporte-t-elle à cet instinct ?

Rappelons-nous ce soir que nous avons tous vécu sur le seuil de notre adolescence vers l'âge de 15 ans, quand pour la première fois nous nous sommes regardés et nous avons contemplé la vie avec des yeux qui comprennent. Ce fut pour nous un émerveillement. Cet instinct que nous portions en nous s'éclairait en montant à la surface de notre conscience, et la certitude que nous pourrions un jour le satisfaire l'enracinait dans nos âmes. Nous marchions sous un ciel d'espoir, poussés par les forces neuves de notre jeunesse. La vie était devant nous, et nous sentions confusément qu'elle serait un jour notre possession, que nous allions pouvoir la prendre dans nos deux mains et la façonner à l'image de nos rêves.

A cet âge l'instinct de vivre est une joie. On croit porter en soi assez de force, d'enthousiasme et d'optimisme pour faire crédit à la vie. Et comme ces aspirations sont à l'étroit dans une poitrine humaine, comme elles souhaitent s'élargir et appellent de tous leurs vœux cet

âge de la maturité où nous serons quelqu'un, notre pauvre vie craque dans tous les sens, et elle s'évade.

Elle s'évade dans la nature autour de nous. Ce sentiment si commun aux artistes et qui les fait se pencher sur la grande vie de tous les êtres pour en épouser les aspirations, nous l'avons tous éprouvé. Nous voulons nous enrichir de toutes ces forces anonymes qui nous entourent, nous y mêler sans nous y perdre et vivre en communion avec elles.

Notre vie s'évade dans le passé. Nous voulons en connaître l'histoire, vivre la vie de ses grands hommes pour hériter de leurs richesses accumulées. Notre vie s'élargit dans le présent et si nous sentons en nous assez de force pour commander nous tentons de peser sur les destinées de nos compatriotes, d'être un homme d'influence, un centre de rayonnement et de domination.

Enfin comme le passé et le présent ne nous suffisent point, notre vie s'efforce d'envahir l'avenir. Un besoin de vivre au delà de soi, de se continuer, de se survivre dans une œuvre qui ne meure pas avec nous, nous avons éprouvé tout cela. Pour vivre largement nous tentons toutes les expériences.

Quarante ans ont passé sur nos têtes; nous voici arrivés à la maturité. La vie nous a comblés, nous sommes quelqu'un, nous avons obtenu ce que souhaitait notre jeunesse, mais il nous manque une dernière chose : l'apaisement. Riches de toutes ces richesses nous avons l'impression d'avoir les mains vides.

La raison qui nous avait apporté une lumière, nous apporte aussi une déception. La vie ! qu'est-ce que cela ! Une illusion de jeunesse qui s'élargit en déception ! Nous avons vécu et nous avons plus faim de vivre; nous avons cru nous enrichir tout le long de notre chemin, en réalité nous n'avons fait qu'augmenter nos espoirs et nourrir

nos aspirations. Le bourgeon a donné son fruit, sa plénitude de vie. Nous ne parvenons pas à le donner. Même à notre automne il nous semble que nous avons encore en nous des semences qui n'ont point germé, des possibilités que la vie n'a pas épuisées.

Le besoin de vivre dans notre enfance fut un instinct, dans notre adolescence la raison en a fait une joie, dans notre âme mûr l'expérience de la vie en a fait un tourment!

Qu'est-ce donc en définitive que cet instinct, cette joie, ce tourment de vivre qui s'élargit comme notre poitrine se dilate? Qu'avons-nous au fond de nous-mêmes d'où monte cet appel vers plus de vérité, plus d'amour, cette clameur vers plus de vie?

Nous avons une âme, ce besoin de vie, de vérité et d'amour qui ne peut trouver son apaisement qu'en Dieu.

Les convertis qui nous arrivent l'on reconnu. Ils nous parlent du besoin de Dieu, de l'exigence de cette vie large que nous apporte la grâce. Rien de ce que la vie a pu leur offrir ne leur a donné l'apaisement; tant que Dieu n'est pas entré dans leur âme, leur vie ne s'est pas épanouie dans toute son ampleur, c'est Dieu qu'ils veulent, c'est Lui qu'ils appellent lorsqu'ils aspirent à la Vie.

Mais ne versons pas dans l'erreur. Cette inquiétude qui nous tourmente n'est pas une exigence de la grâce, de l'élargissement de l'homme dans la vie divine. Le surnaturel n'est pas exigé par nous, il nous dépasse, il est d'un autre ordre. Pourtant, saint Thomas ose écrire cette phrase qui éclaire merveilleusement la question qui nous occupe. "L'âme humaine, dit-il, est naturellement capable de recevoir la grâce." Dieu en effet nous a créés à son image, il y a entre lui et notre âme une certaine proportion; il y a en nous une orientation de toutes nos puissances vers Lui. Notre esprit cherche tout le vrai,

notre amour cherche tout le bien, notre vie cherche la vie qu'on ne trouve qu'en Lui. Dire que nous exigeons Dieu, c'est trop dire, mais affirmer que nous sommes indifférents vis-à-vis de cet achèvement que nous apporte la grâce, ce n'est pas exprimer toute la vérité. Ce qui est vrai, c'est que Dieu, le surnaturel, ont en nous leurs points d'insertion. Dans notre âme la soif de nous compléter se confond, sans que nous en prenions toujours conscience, avec le désir d'un secours divin. Il y a en nous une volonté qui réclame la grâce non comme un couronnement nécessaire de la nature mais comme une miséricordieuse satisfaction accordée par Dieu à notre appétit de grandeur.

Précisions bien subtiles sans doute, mais elles nous permettent d'énoncer la vérité dans toute sa rigueur et de donner l'interprétation exacte de notre aspiration foncière à la vie.

Vous nous avez faits pour vous, ô mon Dieu, disait saint Augustin, et cela fait naître en nous à certaines heures une inquiétude, un rêve, un élan vers une vie qui nous dépasse et dans laquelle nous nous élargissons par le dessus en plongeant par delà l'humain dans le divin sans contour. Ah ! quelle joie si l'on pouvait se perdre en Dieu, vivre de la vie, porter dans une poitrine humaine le battement du cœur de Dieu, et quelle réponse à notre tourment de vivre, que cet élargissement suprême ! Mais pouvons-nous rêver pareille chose ? Nous le pouvons, la grâce sanctifiante réalise ce rêve et nous permet de vivre la vie même de Dieu.

* * *

Dieu, nous dit l'Écriture, habite dans une lumière inaccessible. Sa vie intime, ses perfections échappent à

notre raison. Par les seules lumières de notre esprit il nous est impossible de pénétrer jusqu'au cœur de sa vie. La révélation seule peut nous éclairer et nous permettre de balbutier quelques mots; mais ces formules brèves qu'elle nous livre sont si riches de substance qu'elles peuvent devenir pour notre cœur une nourriture dont on ne se rassasie point.

Dieu est un en trois personnes, balbutions-nous.

Dans une indivision intérieure complète il réunit en lui toutes les plus hautes perfections qu'on puisse imaginer : Etre, Vérité, bonté, beauté. Il en jouit dans l'uniformité d'une vie immuable sans commencement ni fin, qui se possède elle-même toute à la fois dans une suprême indépendance. Cette vie intime est d'une telle richesse, d'une telle fécondité, qu'elle a besoin pour se manifester à elle-même de s'épanouir en trois centres de jaillissement.

Dieu n'est pas dans la fixité qui serait une mort.

Eternellement Dieu se connaît, il se comprend, il se contemple et il exprime cette connaissance qu'il a de lui-même dans une parole, dans un verbe qui est son image parfaite ou selon l'expression de saint Paul "le visage de sa substance". Se comprendre pour Lui, c'est engendrer un Verbe qui est son fils, à qui il communique sa nature, ses infinies perfections et avec qui il vit d'une même vie.

Le Père et le Fils, éternellement, s'aiment autant qu'ils sont aimables, et cet amour qui jaillit d'eux, qui est en quelque sorte leur souffle commun, le lien qui les unit, est en Dieu une personne, le Saint-Esprit, semblable au Père et au Fils, égal en tout à Dieu, jouissant des mêmes perfections, de la même vie dans la communauté d'une même nature. Et toute cette vie éternellement jaillit d'un jaillissement qui ne sort pas de Dieu mais qui dans ce cercle fermé l'épuise et la nourrit.

Voilà en quelques mots la vie de Dieu. Vie si parfaite qu'on risquerait de l'amoinrir en la voulant faire entrer dans nos étroites catégories.

Dieu vivant qui se connaît et qui dans cette vue de la vérité étreignant tout le vrai engendre un verbe Dieu, Dieu vivant qui s'aime et qui dans ce souffle d'un amour étreignant tout le bien fait jaillir un Amour-Dieu, c'est tout ce que nous savons de vous, ô mon Dieu. Mais cela nous suffit. Vos plus fidèles serviteurs dont l'amour en extase et les yeux de visionnaire sondaient le mystère de votre vie se sont contentés de répéter ces pauvres formules qui faisaient leur joie. O Dêité, ineffable souveraine, indicible dêité. Dieu Père, Dieu vérité, Dieu amour, Vous êtes notre Dieu, notre grand Dieu.

Vérité mystérieuse et dont le mystère s'accentue quand on songe que cette vie peut devenir notre partage. Ah vraiment quand on soupçonne ce qu'est Dieu et quand on voit ce que nous sommes et ce que nous valons, peut-on sans témérité rêver de s'élargir en lui au point de vivre sa vie !

Jamais nous n'aurions cru cela possible sans un appel du Christ.

C'était au soir du sermon sur la montagne. Après avoir proclamé bienheureux tous les déshérités d'ici-bas, le Christ ajoutait : "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait."

Depuis ce fameux soir ce rêve n'est pas une chimère, il peut être vécu. Toute l'œuvre du Christ, sa vie, sa passion, sa mort, l'Eglise et les Sacrements qui font ruisseler jusqu'à nous les bienfaits, nous l'ont rendu possible. La grâce sanctifiante qu'ils nous apportent le réalise.

Qu'est-ce en effet que la grâce sanctifiante ? Voilà un de ces termes qui fait partie de notre vocabulaire

catholique, qui nous monte souvent aux lèvres mais dont nous ne soupçonnons plus guère le sens profond.

N'est-ce donc qu'un mot, l'attitude intérieure d'une âme blanche mais qui n'exprime aucune réalité ?

Nous sommes tentés de le croire. Que nous soyons en état de grâce ou souillés d'un péché mortel notre vie ne s'en trouve pas apparemment changée. Nous pensons, nous parlons, nous agissons, dans l'ambiance coutumière sans que rien nous paraisse étrange.

Et cependant il n'en est rien. La grâce sanctifiante est en nous une réalité profonde. Ce n'est pas une étiquette, ni une formule morte, ce n'est pas davantage une sorte de vernis spirituel, de replâtrage qui remettrait notre âme à neuf après le péché. C'est une réalité qui nous pénètre jusqu'à la moëlle de l'âme et qui littéralement nous métamorphose.

La grâce, disent les théologiens, est une qualité surnaturelle inhérente à l'âme par laquelle nous partageons la vie même de Dieu. C'est comme une sève surnaturelle que Dieu fait couler en nous et qui transpose notre être et nos actions dans un ordre divin. Et pour nous faire comprendre ces merveilles mystérieuses les théologiens empruntent diverses métaphores. L'âme en état de grâce est semblable à la goutte d'eau touchée par la lumière. Elle épouse la couleur de la lumière, elle en est pénétrée au point de devenir elle-même une goutte de lumière. Elle est semblable encore au morceau de fer rougi au feu. La chaleur l'imprègne, le traverse et le fer devient du feu. On pourrait multiplier les comparaisons. Toutes, elles demeurent lamentablement pauvres, et ne valent pas l'affirmation toute simple de la vérité que nous trouvons dans ce mot de l'Apôtre : Par la grâce nous sommes participants de la nature même de Dieu, nous sommes de sang divin et de race divine. La production de la grâce en nous,

nous relie à Dieu comme la génération relie un fils à son père; elle nous engendre en divinité. La grâce, permettez-moi d'user de symboles, mais sachez que la vérité les déborde infiniment, la grâce c'est Dieu, c'est son cœur et c'est son sang: lorsque nous la possédons c'est comme si le cœur de Dieu battait dans nos poitrines, comme si song sang nous coulait dans les veines. Nous sommes les enfants de Dieu plus que nous ne sommes les enfants de ceux qui nous ont engendrés selon la chair, car ce n'est point par les traits du visage, la couleur des cheveux, l'éclat des yeux ou le timbre de la voix que nous ressemblons à Dieu. Son amour a créé en nous une ressemblance plus profonde, plus intime, plus marquée, celle de l'âme par la grâce.

Nous sommes les enfants de Dieu ! Je ne me dissimule pas que toutes ces comparaisons doivent donner l'impression de nager dans le mystère. Etre un enfant cela se comprend. Etre l'enfant de Dieu, on a peur de comprendre tant la chose nous paraît impossible. Pourtant c'est ainsi, et ce n'est point parce que nous ne pouvons en percevoir le mystère qu'il nous serait permis de douter de cette vérité. D'ailleurs dans le domaine naturel, vos enfants comprennent-ils pourquoi et comment ils sont vos enfants, savent-ils comment leur vie s'est allumée à la vôtre. Ils l'ignorent, mais ils sont convaincus d'être votre prolongement, le fruit de votre amour, et cette conviction suffit aussi à leur amour.

Nous sommes les enfants de Dieu, de toute notre âme nous le croyons, et cette qualité nous permet de vivre dès maintenant sa vie.

Dès maintenant en effet nous sommes en Dieu comme l'enfant dans le sein qui le porte. L'enfant et la mère tout au long de cette mystérieuse union qui fait de deux êtres une même chose, vivent de la même vie. C'est

la même respiration qui purifie le même sang, c'est le même battement du cœur qui chasse dans la même chair la même sève. Tous deux tressaillent du même bien-être et souffrent des mêmes douleurs jusqu'au jour où l'enfant se détache de la mère, comme le fruit de la branche.

Dieu aussi, tout le long de notre vie présente qui est notre enfantement divin nous porte en lui, dans le cercle fermé de ses intimités, dans ce flux et reflux vivant qui engendre le Verbe et fait jaillir l'Esprit-Saint. Nous participons à cette vie qui engendre le Fils, à cet amour qui est entre le Père et le Fils, le nœud vital. Les yeux encore fermés dans l'obscurité de la foi nous le connaissons comme il se connaît, le cœur encore troublé par la chair nous l'aimons de cet amour pur dont il s'aime lui-même. Cette vie devient la nôtre, elle peut indéfiniment s'élargir dans cette vie sans contour jusqu'au matin de notre vraie naissance dans l'au-delà où nous serons en perfection et à jamais enfants de Dieu.

Tel est le suprême élargissement que nous procure la grâce et la réponse que Dieu apporte à notre tourment de vivre.

Ah ! quel malheur de ne pouvoir en parler plus noblement, mais s'il faut nous résigner à ne pouvoir en bégayer plus long et à voir cette réalité échapper à l'étreinte de nos pauvres paroles, au moins ne nous résignons jamais à l'oublier, à la mépriser dans notre vie.

La grâce divine, cette première lueur d'un esprit à qui Dieu donne ses yeux, ce premier battement d'un cœur gonflé de vie divine, cette première amorce en nous de la vie de la Très Sainte Trinité, cette réalité enfin impalpable, invisible, qui ne pèse rien dans une poitrine humaine est notre meilleure, notre unique richesse. Puisque nous sommes tenaillés par cet unique besoin : la vie, puisque c'est cela que nous cherchons péniblement à

travers toutes nos joies et toutes nos douleurs, la grâce seule, notre vraie vie doit compter à nos yeux.

Elle n'était pas en notre pouvoir. Mais aujourd'hui nous la tenons puisqu'en nous faisant naître croyants Dieu nous l'a donnée gratuitement.

Seigneur, notre Dieu, notre grand Dieu, nous ne comprenons pas grand'chose à votre vie, ni à votre miséricorde penchée vers nous et qui nous attire en vous. Mais malgré notre ignorance nous savons une chose, c'est que nous avons faim de vous, que cette faim sera rassasiée par vous. Donnez-nous de vous garder, donnez-nous de comprendre, donnez-nous de faire de cette vie présente une enfance divine, une croissance progressive. Vous, notre Père, donnez-nous d'être vos enfants jusqu'au jour de notre naissance parfaite à la vie totale ce jour de vie que souhaitait saint Paul et que sainte Catherine vous demandait dans cette prière: Amour, Amour vivant, je te demande la mort.

P. Ignace DRAIME, O.P.

Bruxelles, juillet 1926.

★

SAINT JOSEPH ET L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE

On nous a fait l'honneur de nous demander quelques pages sur saint Joseph et les Frères-Prêcheurs, spécialement en Canada. Nous préférons avertir les amateurs de curiosités qu'ils seront déçus: car nous n'avons à relater aucune faveur éclatante, aucun fait signalé, aucun miracle; nous n'avons été l'objet d'aucune manifestation extraordinaire de sa puissante intercession. Il n'est jamais venu à notre porte, n'a jamais paru dans nos

réfectoires, nous apportant des bourses bien garnies ou des corbeilles bien pleines.

D'un autre côté, nous ne nous sommes jamais inspirés des méthodes de la "Neuvaine de Colette" pour implorer son assistance, et je ne crois pas qu'aucun procureur ait jamais tourné sa statue face au mur, ni suspendu la clef de sa caisse au cou du saint.

Mais je sais bien que nous avons toujours eu une très grande vénération pour l'époux virginal de Marie et le père nourricier de l'Enfant-Jésus. Je suis heureux de pouvoir dire qu'il a toujours eu la confiance de nos frères, et une confiance illimitée. Car nous savons de quel crédit il jouit auprès de Dieu, à quel honneur il participe là-haut et quel est son prestige dans la cour céleste.

Et nous savons encore ceci, c'est qu'il voit les choses de ce monde dans la lumière de gloire, à la manière des anges et des élus : lumière infiniment brillante et sûre parce qu'elle vient de Dieu. Quand par cette lumière il aperçoit les choses de la terre, il voit mieux que nous les besoins de notre vie temporelle. Nous n'avons, pour ainsi dire, qu'à le prier de se pencher vers nous et de voir par lui-même. Il l'a fait souvent, nous n'en doutons pas, et nous l'en remercions de tout cœur.

* * *

Il serait étonnant que nous, dominicains du Canada, nous n'eussions pas eu le culte de saint Joseph. C'eût été mentir à notre foi et à notre sang canadiens. Nous l'avons connu dès les genoux de nos mères, et nous avons presque tous reçu son nom au baptême ; nous avons sa statue dans l'église et au foyer domestique, en grand honneur et vénération.

Alors, il n'est pas étonnant que nous, jeunes encore dans ce pays, n'ayant que notre zèle et notre activité, mais avec des perspectives d'avenir qui représentaient de lourdes charges, comme le pain de chaque jour à trouver, des monastères et des églises à bâtir, des novices à nourrir et à vêtir, il n'est pas étonnant, dis-je, que nous ayons pensé avoir recours au père temporel de la Sainte Famille. C'est pourquoi il occupe une place d'honneur dans nos monastères; et cette place d'honneur que nous lui avons faite a fourni un motif nouveau à l'ornementation de nos cloîtres. Elle a donné un cachet et un charme que nous n'avions pas encore trouvés dans ceux des vieux pays.

Le monastère dominicain forme un quadrilatère dont l'église occupe l'un des côtés. A l'intérieur, sur le préau, court un corridor, ou le cloître, qui commence au bas de l'église pour aboutir au sanctuaire. Sur ce cloître s'ouvre la porte des parloirs et celles des lieux réguliers: le réfectoire, le chapitre, la salle de communauté, souvent la bibliothèque, et de là aussi partent les escaliers qui montent aux étages supérieurs, occupés par les cellules des religieux.

Or, tous les jours, avant le repas du midi, et celui du soir en été, les pères et les frères, avant d'entrer au réfectoire se rangent le long des murs sur deux files pour réciter le "De Profundis", mais, après s'être arrêtés à la piscine pour se purifier les doigts, en souvenir de ce qui se passa au soir de la Cène, quand Notre-Seigneur lava les mains et les pieds de ses disciples avant de se mettre à table.

Et, c'est ici que nous rencontrons saint Joseph.

Dans ce cloître, sur le côté intérieur, à la hauteur de l'office qui touche le réfectoire, se trouve un retraits dans la muraille, ayant la forme d'une abside, profonde

de six à sept pieds. Là, sur un socle de trois pieds environ, s'élève la statue du grand saint, de grandeur presque naturelle; à ses pieds coule la fontaine où l'on s'est purifié, tout en jetant un regard simple et doux sur le vénéré Patriarche, comme devaient le faire l'Enfant-Jésus et la bienheureuse Marie quand ils s'approchaient de la table commune pour manger ensemble le pain gagné par le chef de la famille: marque de confiance que nous donnons à saint Joseph, non pas pour lui demander de nous apporter la richesse, mais simplement le pain de chaque jour. Une lampe, qui brûle nuit et jour, éclaire ce petit sanctuaire. On ne passe jamais là sans se découvrir et s'incliner respectueusement.

Il peut arriver que la statue soit une œuvre d'art remarquable, comme celle du Couvent de Montréal, destinée tout d'abord à l'Oratoire de la Côte-des-Neiges, mais trouvée trop petite pour l'endroit qu'elle devait occuper. Taillée dans le plus beau marbre d'Italie, haute de 5 pieds, elle représente saint Joseph portant l'Enfant-Jésus sur le bras. Les traits des personnages sont admirables de douceur et de bonté: reflet ou rayonnement de ce feu divin qui brûlait en eux.

Après le dîner, la communauté se rend au chœur en psalmodiant le "Miserere" pour dire les Grâces, et celles-ci se terminent par l'Antienne: "*Ecce fidelis servus et prudens*"... avec le verset et l'Oraison. Durant le mois de mars, l'antienne et l'Oraison sont chantées. Cependant, ceci n'est déjà plus propre au Canada, mais c'est ce qui se pratique dans tout l'Ordre, comme le prescrivent les constitutions et les rubriques dominicaines.

* * *

Nous venons de voir la part spéciale qui revient aux dominicains dans le culte de saint Joseph, mais l'Ordre

de Saint-Dominique a fait plus que cela. Je crois même, qu'après le Carmel, il n'est pas de famille religieuse qui ait fait davantage pour le grand Patriarche, car nous lui avons donné un théologien, *son théologien*, et nous pourrions ajouter, le prophète de sa gloire future dans l'Eglise.

Le théologien s'appelle Isidore Isolani. Né à Milan, dans la seconde moitié du XVe siècle, et profès du couvent des dominicains de cette ville, il enseigna les sciences religieuses dans plusieurs couvents de sa province. Il fut régent des études à Bologne. Il a laissé plusieurs ouvrages qui traitent de philosophie et de théologie; polémiste à ses heures, il a écrit contre Luther et Henri VIII; nous avons encore de lui un traité de "l'Autorité de l'Eglise militante" qui dénote un homme de son temps. Mais son principal ouvrage est celui qu'il a intitulé: "La Somme des Dons de saint Joseph," comparable à la Somme de saint Thomas, dit-on, pour la compréhension du sujet et la magnifique ordonnance des idées.

Les Bollandistes déclarent que c'est le premier ouvrage qui traite *ex professo* de ce grand sujet. Benoît XV affirme que tout ce que l'on a écrit depuis le XVe siècle sur saint Joseph on l'a tiré de Gerson et du père Isidore Isolani. En 1861, son traducteur français disait: "Ouvrage étonnant, car bien qu'il soit si ancien on n'a rien dit et on ne dira rien qui ne se trouve là établi ou indiqué."

Commencé en 1514, à Fontanellato, où se trouvait un oratoire dédié à saint Joseph, il fut terminé en 1521, et publié à Pavie l'année suivante. Malgré sa grande valeur, nous ne pensons pas que l'ouvrage ait été souvent réédité. A part la traduction française dont nous venons de parler, nous ne connaissons que l'édition faite à Rome

en 1887, par le Père Joachim Berthier, O.P., dont nous avons un exemplaire sous les yeux.

L'auteur était évidemment un homme de science. Il cite très souvent les Saintes Ecritures, les Pères de l'Eglise, nos auteurs dominicains, entre autres le Bx Albert le Grand qu'il estime beaucoup, saint Thomas d'Aquin, même les Juristes auxquels il fait allusion en passant. Son latin est pur et élégant, dit Echard, bien que sa phrase solennelle dans la Dédicace et les Prologues, soit quelque peu recherchée. Partout ailleurs, c'est la limpidité et la clarté de saint Thomas.

"La Somme des Dons de saint Joseph" se divise en quatre parties. L'auteur traite successivement des dons départis à saint Joseph avant les épousailles avec la Sainte Vierge, puis des dons reçus après le mariage, des dons généraux et de ceux qui suivirent la mort du saint.

Dans la première partie, il consacre un article au nom de Joseph. On sait quelle importance les anciens attachaient aux noms des personnes et des choses. Le Père Isolani ne manque pas l'occasion d'épiloguer sur ce nom, mais on y découvre en même temps sa manière de traiter un sujet.

Il trouve dans l'histoire, la Sainte Ecriture, la Tradition, des explications toujours intéressantes. Parfois elles sont purement symboliques, ou encore de simple convenance, mais elles répondent si bien à l'idée que nous nous faisons de saint Joseph que l'on ne trouve rien à redire. Elles sont encore aujourd'hui adoptées par tous ceux qui écrivent sur ce grand saint.

A propos du nom de Joseph, l'auteur commence par une petite dissertation, tirée de saint Thomas, sur le sens des noms, puis il donne trois raisons, prises du Bx Albert-le-Grand pour prouver qu'il convenait parfaitement à l'époux de Marie. D'abord, parce qu'il rappelle celui de

Joseph, fils de Jacob; puis, il ajoute que ce nom a dû être révélé par Dieu, comme il l'a fait pour certains personnages de l'Ancien Testament; combien davantage celui-ci méritait-il cet honneur ! La troisième raison est tirée du sens étymologique: ce nom signifie abondance, accroissement, que justifie largement l'histoire de celui qui a vécu dans une intimité si grande avec Jésus et sa sainte mère. Combien de grâces, en effet, il a dû recevoir pour le préparer à un tel honneur, et quel rayonnement de sainteté a dû se poser sur cet homme au cours des heures délicieuses passées dans l'humble demeure de Nazareth ! Il cite encore saint Bernard pour appuyer son raisonnement.

La patrie de Joseph méritait bien un article, aussi la Galilée n'est-elle pas oubliée. Puis, il parle de la sanctification, de la noblesse, de la virginité, du métier de charpentier, et dans un dernier article il fait l'éloge de la modestie dans la tenue extérieure du Patriarche.

La seconde partie se prête à une grande richesse de développement. Elle comprend quinze articles, dans lesquels Isolani expose les convenances de l'union entre Joseph et Marie, les circonstances qui l'accompagnent et les nombreux détails que nous a conservés l'Évangile sur la venue de Jésus dans le monde.

Dans la troisième, ce sont les bénédictions accordées aux patriarches et qui conviennent bien davantage à notre Saint; ses vertus, les dons spéciaux qui lui sont accordés en vue de sa mission.

Dans la quatrième, entre autres choses, il discute l'époque de la mort de saint Joseph. Il se range à l'avis de Gerson, de saint Jérôme, qui la placent avant la passion du Christ. La discussion est conduite avec l'art d'un philosophe habitué aux tournois de la scolastique.

Voilà cet ouvrage qui n'a jamais été surpassé, et dans lequel ont puisé tous ceux qui ont écrit sur la matière. Il serait à souhaiter que la maison Aubanel, si méritante aux yeux de l'Eglise, veuille bien faire une nouvelle édition de la traduction française parue il y a déjà plus de soixante ans.

Le Père Isidore Isolani a aussi composé et publié un office complet en l'honneur de saint Joseph. Le cardinal Cajétans l'imposa à tout l'ordre, durant son généralat.

Nous avons dit tout à l'heure que l'ordre de Saint-Dominique avait donné à saint Joseph le prophète de sa gloire future dans l'Eglise. Nous ne voulons pas donner à ce titre le sens théologique qu'il comporte, mais c'est cependant une chose remarquable de voir jusqu'à quel point, et avec quelle précision, le même Père a annoncé plusieurs siècles à l'avance l'extension extraordinaire que devait prendre ce culte du Vénérable Patriarche.

Les longues méditations et le tête-à-tête si intime avec ce sujet, embrassé si largement et considéré si profondément, suffisent-elles pour expliquer pareil phénomène ? Laissons la parole au *Voyant*. Il s'adresse d'abord au pape Adrien VI, à qui il dédie son livre: "Mais en même temps que nous voyons la puissance de Dieu accompagner votre venue, (ce n'est pas à la légère que je le crois), la paix sera rendue à l'Italie, par les saintes prières de Joseph. Je vous supplie donc d'ordonner que l'Eglise universelle célèbre en l'honneur de saint Joseph des jours de fête annuels et solennels. . ."

Au chapitre VI de la IIIe partie: "Le Saint-Esprit, dit-il, ne cessera point d'agir sur les cœurs des fidèles, jusqu'à ce que l'Eglise universelle honore avec transport le divin Joseph d'une vénération nouvelle, fonde des monastères, bâtit des églises, érige des autels en son

nom, multiplie ses fêtes et les célèbre plus solennellement...

Au chapitre VIIIe, il ajoute: "Nous sommes fondés à croire que le Dieu immortel veut à la fin des temps honorer saint Joseph, dans l'empire de l'Eglise militante, des honneurs les plus éclatants, et le rendre l'objet de la vénération la plus profonde... Un jour viendra où la fête du père adoptif du Christ, de l'époux de la Reine du monde, sera une fête principale et solennelle; et le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, assisté par l'Esprit-Saint, ordonnera que cette fête soit célébrée dans toutes les contrées de l'Eglise militante, orthodoxe et catholique. Et ainsi, celui qui dans le ciel a toujours été au premier rang, ne sera pas à un rang inférieur sur la terre." Paroles remarquables qui ont été réalisées à la lettre, depuis ce temps.

En effet, Grégoire XV en avait déjà fait une fête de précepte pour l'Eglise entière; Benoît XIII, pape dominicain, avait ajouté son nom aux Litanies des Saints, après celui de saint Jean-Baptiste. A plusieurs reprises, les pontifes romains avaient concédé des indulgences aux confréries et dévotions publiques en l'honneur de saint Joseph. Pie IX le proclama Patron de l'Eglise universelle; Léon XIII éleva le degré liturgique de sa fête et composa la belle prière qui suit la récitation publique du Rosaire; Pie X éleva la fête à la dignité de première classe, Benoît XV, rappelant la décision de Pie IX, ordonna la célébration du cinquantenaire du Patronage. Pensée touchante, qui avait déjà ému l'âme du grand Pie IX, que celle de confier la garde du Corps mystique du Christ à celui-là même qui avait eu la garde de son corps réel. Les circonstances rappelaient cruellement la venue de Notre-Seigneur dans le monde, quand "les siens ne voulaient pas le recevoir", et "qu'il n'y avait pas de place

pour lui dans l'hôtellerie". En 1870, l'Eglise est dépouillée de son domaine temporel et aucun peuple ne veut lui venir en aide, les portes des chancelleries se ferment devant ses ambassadeurs. En 1918, lors du Congrès de la Paix, Celui qui est venu apporter la paix au monde ne peut faire admettre ses représentants dans cette auguste assemblée. Les situations étaient identiques mais les mêmes desseins éternels s'accomplissaient une fois de plus en présence des mêmes causes.

* * *

Voilà donc une part de ce que l'Ordre de Saint-Dominique a fait pour le culte de saint Joseph, de notre temps et au cours des siècles. Nous allons oublier que la première province dominicaine des Etats-Unis s'est mise sous le vocable de notre saint. En cherchant davantage dans notre histoire, nous trouverions sans doute autre chose, mais les faits indiqués plus haut ont une portée assez grande pour témoigner de notre dévouement à la cause du Patron de l'Eglise.

Quant à nous, dominicains de ce pays, nous sommes heureux de manifester publiquement notre gratitude à celui qui nous a assistés d'une manière si efficace depuis plus d'un demi-siècle. Venus ici pauvres, sans autre ressource que notre parole et notre zèle, comme nous disions plus haut, nous avons essayé de répondre à l'attente de ceux qui nous ont invités à prêcher chez eux. Leur avons-nous donné la parole qui éclaire la foi et qui augmente la charité ? Il faut le croire, au moins dans une certaine mesure, puisqu'ils nous ont confié la desserte de paroisses importantes. Mais il a fallu construire des églises et des couvents, parce que la famille s'accroissait sous la poussée des vocations. Alors, il en est résulté des

situations matérielles très difficiles, à certains jours, à notre insu et malgré nous, avec de lourdes responsabilités.

C'est l'histoire des choses humaines. Il y a des heures d'épreuve. Nous en avons eu notre part, mais nous en sommes sortis; et chacun attribue ce résultat à l'intervention du Bx Joseph. C'est là précisément que se trouve le miracle opéré. Grâce lui en soient rendues encore une fois !

Thomas COUËT, O.P.

Saint-Hyacinthe, P.Q.



LES ORIGINES SULPICIENNES DE NOTRE-DAME-DE-GRACES

I

Quand fut construite l'église de *Notre-Dame de Toutes-Grâces*, on l'appelait souvent, dans la ville de Montréal, l'église du *Côteau Saint-Pierre*. Qu'était-ce donc que ce côteau ?

Si l'on examine le "terrier" des Seigneurs de l'Île, on aperçoit, entre la Pointe Saint-Charles et le territoire de Lachine, une rive qui porte indifféremment les noms de Côte de Verdun ou *Rivière Saint-Pierre*. Vers l'intérieur s'étend le lac Saint-Pierre, maintenant disparu et canalisé,¹ au-delà duquel se trouvait la Prairie Saint-Pierre. Plus loin encore, dans la direction du Mont-Royal, s'élevait une terrasse. Le plateau au-dessus se

1.—A la Côte St-Paul.

nommait le *Côteau Saint-Pierre*,² limité au nord-ouest par la Côte Saint-Luc, et au nord-est par la Côte des Neiges. On y accédait directement, de la ville, par le chemin de la Côte Saint-Antoine. Beaucoup de ces noms sont restés à la topographie de l'île.

Dès 1651, Chomedey de Maisonneuve concédait 30 arpents de terrain à Nicholas Goddé, et en 1661, une autre terre, à Jacques Leber, dans la prairie de la Rivière Saint-Pierre.

Sur la côte même du fleuve, ou Rivière St-Pierre, les concessions ne semblent avoir été faites qu'à partir de 1665. Maisonneuve d'abord, puis M. Gabriel Souart, prêtre de Saint-Sulpice, y accordent des emplacements, cette même année, à Etienne Campot, Pierre Perrusseau, Jean-Baptiste Gadoys; en 1666, à Grégoire Simon, Jean Milot, Toussaint Beaudry, Jean Chevallier. M. Dollier de Casson, ayant succédé à M. Souart, distribue à son tour les terres de la région, en 1681 à Jean Patenostre, en 1689 à René Cullerier, en 1691 à Julien Corbet, en 1692 à André Badel et aux Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, en 1695, aux Frères Hospitaliers de la Croix et à *Paul Descaries*, en 1697 à *Lambert Leduc* et à Jean Dasny, en 1698, à René Cullerier et à *Joseph Leduc*.

Les concessions sont moins nombreuses au Lac. En 1672, Simon Guillory y obtient un emplacement, en 1678, Claude Rambault, en 1681, Denis Brosseau, et en 1683, les fils de *Jean Descary*, Paul, Michel et Louis.

Sur le *Costeau*, on procède à des concessions, à partir de 1687. *Pierre Hurtebize*, en cette année-là, Jacques

2.—En 1783, la *Côte à Baron* est et ouest, angle Sherbrooke (Ste-Marie alors) et St-Denis, portait aussi le nom de *Côteau St-Pierre*. La rue St-Norbert d'aujourd'hui se nommait alors Forretier ou S. Pierre (Pierre Forretier).

et Philippe *Leduc* en 1693, et Pierre LeLac en 1696, obtiennent de M. Dollier de Casson, le Supérieur de Saint-Sulpice, des terrains à cultiver.

Au cours du XVIIIe siècle, le Côteau³ et les Côtes environnantes de Saint-Luc et de Saint-Antoine se peuplèrent. Et en 1818, M. Ciquard, prêtre de Saint-Sulpice, chargé de la visite paroissiale en ces quartiers, en fait un relevé détaillé. Le Côteau Saint-Pierre contenait alors 177 personnes, dont 61 hommes, 59 femmes, 33 petits garçons et 24 petites filles. On y retrouve les noms des *Urthubis*, (Gabriel, Joseph, Jérémie), des *Leduc* (Charles, Nicolas, Gilbert, René). Un Gabriel *Descaris* et un Gervais *Descaris* y sont montés. Et la liste nomme encore Raphaël Parent, Pierre Sarasin, François Lemieux, Jean-Baptiste Leblan, Joseph Lecuyer, Jérémie Monet, Nicolas Parent, Jean-Baptiste Parent, Pierre Goujon, Joachim Jourdin, la Veuve Nicolas Poirier, la Veuve Joseph Senécal, Jean-Baptiste Poirier, Louis Chénier, François Poirier, le Vieux Léger, Antoine Martineau, Louis Goujon, Maurice Goujon, Eustache Prud'homme, la Veuve St-Aubin et Frédéric Henrichon.

La Côte Saint-Luc est plus peuplée encore. Elle compte 209 personnes, dont 65 hommes, 61 femmes, 41 garçons et 42 fillettes. Les pères de famille sont, ici aussi, des *Urtubise* (Louis et Joseph), des *Goujon* (François-Xavier, François de Sales, Antoine, Pierre, père et fils), et aussi François Miler, Louis Valade, Laurent Lortie, Jean-Baptiste Desvoyaux, Maurice Lagacé, Pierre Lemieux, Jean-Baptiste Pominville, Joseph Poirier, Jérémie Prud'homme, Charles Clocher, Jacques Pa-

3.—En 1702, concession de M. de Belmont, à M. Henry Jules Le Fournier, sieur du Vivier, officier; en 1717, à Mathurin Parent, et à René Choret, sieur de S. Romain, etc.

rent, Joseph et Antoine Monet, François D'Aoust, Michel St-Germain, Joseph Boileur, Pierre Serrurier.

Enfin, à la Côte Saint-Antoine sont établis les *Goujon* (Jean-Marie et Pierre), les *Leduc* (Joseph, Louis, Philippe), et les familles de Henri Trudeau, de Dominique St-Omer, de Louis St. Germain dit Lamoureux, de Joseph L'oranger, de Toussaint Descarie, de Joseph Boyer, d'Augustin Millejour, de Joseph Chartran et de Régis Basson, en tout 68 personnes, 20 hommes et 24 femmes, 15 garçons et 9 fillettes.

Eloigné comme il l'était de l'Eglise Notre-Dame, qui lui servait d'église paroissiale, on conçoit que tout ce peuple désirât qu'on lui construise bientôt une église plus accessible. Les habitants de la Côte St-Luc demandèrent une chapelle en décembre 1845; ceux de la Côte-des-Neiges en 1847, et les obtinrent en effet. Le Côteau Saint-Pierre, à cause sans doute de sa position centrale, devait avoir mieux: non pas une chapelle, mais une belle et vaste église. C'est le 7 novembre 1849 que M. Billandèle, Supérieur du Séminaire, alla bénir la croix marquant le site du nouveau temple. Le 31 octobre précédent, le Séminaire avait acquis pour £1500 ou \$6000, trente arpents appartenant à Eustache Prud'homme.⁴ Et à partir du 10 novembre, commençait le charriage des matériaux. Le 6 juillet (?) 1851, Mgr Jean-Charles Prince, coadjuteur de l'évêque de Montréal, bénissait la première pierre de la nouvelle église.⁵

“Le jour de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie à Elizabeth, sous le pontificat de notre Très Saint

4.—Les signataires furent: M. Billandèle, Sup. du Sém., M. Comte, procureur, M. Eustache Prud'homme, sa femme Véronique Parent, et les deux notaires A. Jobin et P. Lacombe.

5.—L'original latin de cet acte sur parchemin, est conservé aux Archives du Séminaire.

Père le Pape Pie IX, Victoria Ière étant la très puissante Reine de la Grande Bretagne, l'excellent et sage Lord Elgin & Kincardine étant gouverneur du Canada, le très Révérend et Illustrissime Jean-Charles Prince, évêque de Martyropolis et coadjuteur avec future succession de Monseigneur Ignace Bourget, second évêque de Montréal, au nom et par l'autorité du Révérendissime et Très aimé pasteur de ce diocèse, a béni et posé la pierre angulaire de cette église, que les Prêtres de Saint-Sulpice, Seigneurs de Montréal, et par la volonté du Saint-Siège pasteurs à perpétuité de cette paroisse, ont commencé d'ériger de leurs propres deniers, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge, sous le titre de *Notre-Dame-de-Toutes-Grâces*, et espèrent terminer avec l'aide de Dieu. La fête patronale en sera célébrée, le vingt-cinq mars, parce que c'est en ce jour que l'archange salua la Vierge Marie, en l'appelant *pleine de grâces.*"

Au cours de la cérémonie, il y eut sermon par M. Billaudèle, le Supérieur de Séminaire.

* * *

Le Séminaire avait entrepris, à cette époque, deux églises, dont il avait confié les plans et la surveillance à *M. John Ostell* ⁶ et la construction à l'entrepreneur *Joseph Marr*.⁷ Ces deux églises étaient *Notre-Dame-de-Toutes-Grâces* et *Ste-Anne*. Leur façade est identique. Mais tandis que *Ste-Anne* a été gâtée par l'architecte *Hudson* qui a voulu plaquer un clocher sur le devant, *Notre-Dame-de-Toutes-Grâces* n'a pas été touchée.

Comment se fait-il que *John Ostell* ait choisi, pour ces deux églises, le style *rocaille* ou *jésuite* du XVIIIe

6.—Son associé M. M. Perrault ne fut pas étranger aux plans.

7.—On retrouve cet entrepreneur à S. Patrice.

siècle ? Peut-être le Séminaire désirait-il perpétuer le souvenir de l'ancienne façade de Notre-Dame de Montréal, dont les restes décoraient encore, à cette époque, la chapelle des Récollets, rue Notre-Dame. Il fallait une raison sentimentale, de ce genre, pour empêcher ce constructeur anglais de faire du gothique...

John Ostell, en effet, était né à Londres, en 1813. Arpenteur, ingénieur et architecte, il vint s'établir à Montréal en 1831 et épousa Mlle Eléonore Gauvin en 1837. Il ouvrit un bureau d'architectes avec son neveu, H.-M. Perrault, puis se fit marchand de bois et enfin manufacturier. Il mourut en 1892.⁸ Nous lui devons, outre Ste-Anne et Toutes-Grâces, la façade de St-Jacques, jusqu'à la toiture et le Grand Séminaire.⁹ Il avait un talent sérieux, et ne manquait ni de connaissances ni de goût.

L'architecture de Notre-Dame de Toutes-Grâces est robuste et sobre. Peut-être a-t-elle quelque sévérité. Cela vaut mieux que la fantaisie qui gâte tant de nos églises. La façade comporte deux étages, marqués par des piliers engagés, au premier d'ordre toscan, au second d'ordre ionique. En bas, entre les piliers, trois portes, surmontées, celle du centre d'une niche avec une statue de la Vierge, les deux autres, de fenêtres. Au dessous de la forte corniche, s'élève un étage, sur le centre seulement, et percé d'une rosace. Des volutes de pierre raccordent l'étage du bas avec celui du haut et se terminent par un fronton triangulaire. A l'intérieur, les fortes corniches et les piliers cannelés se retrouvent, ceux-ci tous surmontés de chapiteaux ioniques. Huit pilastres

8.—John Ostell se convertit au catholicisme en 1891.

9.—Il avait aussi construit le palais épiscopal de Mgr Bourget, incendié en 1852.

et trois fenêtres ornent le chœur; deux courts transepts forment la croix; et un bas-côté court à gauche et à droite de la nef. A la croisée des transepts, dans le plafond, un enfoncement circulaire simule une coupole. Tout l'extérieur est en calcaire de Montréal, bosselé sur les côtés et le chœur, mais taillé sur la façade. L'intérieur, comme toutes nos églises à cette époque, n'est que du plâtre...

Quand Notre-Dame de Toutes-Grâces fut terminée,¹⁰ elle dominait de sa haute façade tout le coteau; on pouvait l'apercevoir de très loin, de la rive même du fleuve. C'est le 18 septembre 1853, qu'elle fut bénite. Mgr Rappe, évêque de Cleveland, y célébra la première messe. L'assistance était nombreuse. Une requête adressée, à la fin de cette année-là, au Supérieur du Séminaire, au sujet du Cimetière, nous donne les noms de 72 pères de familles. Ce sont en grande partie les noms de 1818.¹¹

En même temps que le Séminaire construisait l'église, il élevait à droite un presbytère de pierre. Dès 1853, les prêtres de Saint-Sulpice l'habitèrent. Un règle-

10.—Cette église a coûté en 1853, la somme de \$75,000.

11.—Les signataires de cette requête sont: MM. Dominique Bélanger, Joseph Décarie, Paschal Lemieux, François Monet, Antoine Goujeon, J.-B. Poirier, Jérôme Cardinal, Eustache Prud'homme, Louis Leduc, Pierre Parent, Olivier Parent, Eustache Prud'homme fils, Joseph Aubain, Narcisse Chartrand, Gervais Prud'homme, Joseph Poirier, père et fils, Séraphin Poirier, John Poulet, Jacques Parent, J.-B. Parent, François Sénécal, Toussaint Ladouceur, Henri Ladouceur, Louis Parent, Isidore Décarie, Veuve P. Goujeon, Joseph Presseau, Vve Marie Décent, Félix Goujeon, Ch. Bertelle, J.-B. Lécuyer, F.-X. Goujeon, Clément Lacroix, François Bélanger, Dominique Leduc, Joseph Chénier, Benjamin Chénier, Louis Lortie, Jérémie Poirier, Gabriel Décarie, Vve Tremblé, Moïse Hurtubise, Alexandre Madore, Antoine Monet, Désiré Parent, J.-B. Laplaine, Vve Joseph Déchamp, I.-G. Gamelin, Joseph Larch, Pierre Parent, père et fils, Jérémie Monet, Pierre Décarie, Jérémie Décarie, Joseph Hurtubise, père et fils, F.-X. Gareau, J.-N. Larche, Henry Heyve, Maurice Goujeon, Jérémie Hurtubise, Charles Leduc, Pierre Lemieux, Moïse Goujeon, Joseph Serrurier, Gilbert Leduc, Gilbert Pominville, F.-X. Décarie, René Leduc.

ment spécial régissait leurs rapports avec l'église-mère, avec les confrères de la ville, avec les étrangers. 1° Le Supérieur de Saint-Sulpice désigne lui-même les messieurs qui doivent travailler au Côteau St-Pierre; 2° Le premier d'entre eux se nomme directeur et a la même autorité que le Directeur du Petit Séminaire; 3° Le règlement intérieur de la maison est le même que celui du Séminaire, et l'on ne voit pas pourquoi l'oraison ne durerait pas une heure entière; 4° Le Directeur est chargé de toutes les œuvres de la desserte; mais il distribuera les charges à ses confrères, d'un commun accord, et soumettra cette liste au Supérieur; 5° Le Séminaire pourvoira à l'entretien de la maison; 6° Celle-ci sera propre, mais tout y sera simple et modeste; 7° Que la table y soit frugale; 8° Que le service s'y fasse par des hommes seulement; 9° Que les confrères gardent la résidence, sauf s'ils vont visiter les prêtres des alentours ou les Messieurs de Notre-Dame; 10° Ils donneront volontiers l'hospitalité aux prêtres de passage, sans rien changer au règlement, excepté dans les cas spéciaux.

Le premier *Directeur* de cette résidence fut *M. Larré*. *M. Larré* (Salvat-Romain) était né en 1803, à Ossès (Basses-Pyrénées) et était venu au Canada en 1828. C'était alors un jeune homme de 5 pieds 7 pouces, aux cheveux châtons et portant barbe. Aucun trait de sa physionomie n'était frappant: visage ovale, menton arrondi, yeux bruns, front et nez moyens, bouche de même. C'est le physique d'un homme bon et paisible. *M. Larré* le fut éminemment.

A son arrivée à Montréal, il enseigna la rhétorique au Collège. Il y devint ensuite économiste. De 1847 à 1849, il remplit le même office à Notre-Dame. Dès son séjour au Collège, il s'occupa des Sœurs Grises, dont il

fut aumônier pendant quatorze ans. Une fois à Notre-Dame on le chargea, pendant quatre ans, des Frères des Ecoles Chrétiennes. Nommé directeur de Toutes-Grâces, il fut, quelque temps, chapelain de Villa-Maria, établi à Monklands en 1854. Mais il paraît que ce ministère lui plaisait à moitié, car, dit un de ses contemporains, il était trop simple pour comprendre cette diplomatie féminine et le genre d'éducation qui s'y donnait alors."

Il se sentait beaucoup plus à l'aise dans son presbytère et dans son église. On lui avait livré celle-ci à peine terminée. Il s'employa à l'embellir de son mieux. Il fit de son vestiaire un des plus beaux et des plus riches de la ville. Il acheta à Paris d'excellentes copies de bons tableaux, et en orna le sanctuaire et les murs de l'église. Dès 1854, en effet, Toutes-Grâces possédait sa "Voie de la Croix". Le Supérieur du Séminaire en avait sollicité l'érection le 18 février, et le 1er mars elle s'était faite en présence de M. Larré, de son confrère M. Desmazes, et devant la foule des fidèles.¹²

On sait que l'église possédait en 1855 un tableau du *Sacré-Cœur* et peut-être aussi à la même époque une image des *Ames du Purgatoire*.

L'orgue fut sans doute inauguré en même temps que l'église. Déjà en 1855, il eut besoin de réparations. La même année arriva à Toutes-Grâces, la descendante d'une ancienne cloche fêlée de la Paroisse, la *Marie-Angélique* (1230 livres), baptisée en 1831 par M. Vincent Quiblier, supérieur du Séminaire. La nouvelle ne pesait que 500 livres. On la bénit le 15 juillet. Elle porta le nom de *Maria*. A la cérémonie, Mgr Larocque,

12.—MM. Larré et Desmazes, Eustache Prud'homme, Maurice Goujon, P.-G. Lanctôt, L. Malary, Félix Prud'homme, signèrent l'acte d'érection.

coadjuteur de Montréal, prononça le sermon. Quelques années plus tard, en 1859, trois autres cloches vinrent se joindre à leur aînée. Mais il faut croire qu'elles étaient petites, car on en parla peu...¹³

M. Larré avait aussi pourvu à la décoration funéraire. Brancards, draps mortuaires, tentures et franges reviennent souvent dans ses comptes. De même, il ne négligea pas le costume de son bedeau, qu'il voulut bien munir d'une canne, en 1856. Enfin, il acheta une pompe à feu en 1860. (L'horloge n'apparaît qu'en 1862, sous son successeur, et les fonts baptismaux en 1865.)

M. Larré aimait son église. Lorsqu'il y apercevait un étranger, il avait tôt fait de l'aborder pour lui donner quelque explication sur les tableaux, et lui adresser quelques mots d'édification. On restait sous le charme de la politesse de cet homme foncièrement aimable.

Personne mieux que lui n'observait le règlement sulpicien, dont nous avons parlé, et personne n'en comprenait mieux l'esprit. A cause de la situation de son presbytère, il y recevait le missionnaire de St-Henri (alors les Tanneries) et celui de Notre-Dame-des-Neiges, les catéchistes et les aumôniers de Villa-Maria. Il les accueillait toujours avec la plus parfaite courtoisie. "Il préparait d'avance, dit M. Pierre Rousseau, leur chambre, la faisait chauffer, veillait à ce que rien ne leur manquât, et leur ménageait à table quelque légère surprise."

"Sa régularité était parfaite, mais aisée et non morose; sa conversation ne languissait jamais, et était mêlée d'un certain cachet antique qui avait son charme; il narrait d'une manière dramatique et originale, non

13.—Nous ne dirons rien des 4 poêles russes, qui en 1855, firent leur apparition dans l'église.

sans une certaine malice pour provoquer la gaiété de ses hôtes.”

“Il n’aimait pas la discussion, et quand, à table, elle éclatait, il s’armait de son grand couteau à découper et imposait silence au batailleur, ou aux grands philosophes et faiseurs de grandes phrases.”

M. Larré était aussi excellent économiste et ne se désintéressait point de l’entretien de la propriété à lui confiée. “Les dépendances de la maison, continue M. Rousseau, étaient bien tenues; il y entretenait la vie; la basse-cour et le pigeonnier étaient bien pourvus; un beau terreneuve y faisait la garde. Son jardin tiré au cordeau, avec ses allées ratissées, s’ornait de fleurs et de fruits pendant tout l’été, et, le soir, la charmille du fond y offrait un agréable lieu pour la promenade et la lecture.”

M. Larré souffrait de hernie. Les premières atteintes du mal l’avaient-elles effrayé? Mais nous voyons que dès le 1^{er} septembre 1854, il avait fait son testament. Ce document est la simplicité même, il ressemble à l’homme qui l’a signé. Le Directeur de Toutes-Grâces lègue ses livres à son presbytère pour servir de noyau à une bibliothèque. Son crucifix d’ivoire et ses reliquaires, il les cède à son église. Quant à ses statues, cadres et images, il les met à la disposition du Supérieur. Et c’est tout.

La mort ne devait venir que six ans plus tard. Un jour, il négligea ses bandages: ce lui fut fatal. Il se rendit à l’infirmierie du Séminaire, et y mourut une semaine après, à la fin de décembre 1860,¹⁴ dans des sentiments de sérénité et de confiance.

14.—Le 25 décembre 1860, M. Larré approuve de sa main la facture du chantre de son église.

On comprend que, avec un tel desservant, ni les fidèles ni l'évêque ne pouvaient avoir de difficultés. Il faut cependant signaler ici l'affaire du cimetière, à laquelle vraisemblablement M. Larré ne pouvait rien. Déjà en 1848, la Fabrique de Notre-Dame avait projeté l'ouverture d'un nouveau et plus grand cimetière. Ce n'est que le 31 juillet 1853 que les Marguilliers jetèrent leur dévolu sur la propriété Beaubien. Les habitants du Côteau eurent vite appris que la Fabrique de Notre-Dame de Montréal allait ouvrir le nouveau cimetière à la Côte-des-Neiges. Il devait s'ensuivre que le Côteau n'aurait pas son cimetière propre. Et alors, il faudrait aller trop loin, surtout en hiver, ou bien inhumer sous l'église,¹⁵ ou peut-être dans une paroisse étrangère. La Côte-des-Neiges, selon eux, est un lieu "qui n'est tout au plus bon que pour les *carriéristes*." ¹⁶ Soixante-douze signatures appuient cette requête.

L'année suivante, le 21 novembre 1854, seconde supplique. "Votre Grandeur, (c'est ainsi qu'on s'adresse à M. Billaudèle, le Supérieur), Votre Grandeur, lorsqu'elle a béni la croix de notre église, a fait des promesses, que Mgr l'Evêque a répétées, lors de la bénédiction de la première pierre. Vous avez laissé entendre que nous aurions notre cimetière, pouvant servir aux côtes environnantes.¹⁷ Nous sommes prêts à en faire les frais. Nous vous demandons cette faveur pour maintenir la paix dans le quartier, et pour compenser la diminution de territoire que la Fabrique nous a infligée dernière-

15.—En 1854, la Fabrique avait permis l'inhumation sous l'église; en 1859, elle fait des difficultés et prévoit que cette sorte d'inhumation pourrait être bientôt prohibée.

16.—Allusion à la carrière qui s'y trouvait.

17.—De fait, le 26 mai 1854, le Séminaire avait offert à la Fabrique, 20 arpents situés à la Côte St-Luc, mais l'offre fut refusée.

ment.”¹⁸ Les porte-paroles n'étaient cette fois que trois : MM. Eustache Prud'homme, Pascal Lemieux et Maurice Gougeon.

La Fabrique fit la sourde oreille, et l'on sait que le Cimetière s'établit, en effet à la Côte-des-Neiges.

La même année, une définition dogmatique du Pape émouvait le monde entier. Pie IX proclamait l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Le Supérieur du Séminaire et l'Evêque de Montréal n'eurent dès lors qu'un désir : consacrer une église à l'Immaculée. Ils jetèrent les yeux sur Toutes-Grâces. Et par une longue et belle lettre du 8 décembre 1856, Mgr Bourget érige l'église sous le titre de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie, expliquant d'ailleurs que l'archange Gabriel n'avait pu saluer Marie “pleine de grâces” que parce qu'elle avait été immaculée dans sa conception.

* * *

La même tranquillité marqua le passage des deux successeurs immédiats de M. Larré, à la résidence : MM. Mercier et Lacan.

M. Antoine Mercier était né à Lyon, le 14 mai 1817. Prêtre en 1842, il avait exercé le ministère en France, puis était venu au Canada en 1849. D'abord appliqué à la desserte des Tanneries (St-Henri), il fut ensuite vice-procureur de Saint-Sulpice, puis vicaire à la paroisse Notre-Dame, de 1853 à 1857, puis économiste au Grand Séminaire, une année. Il passa quatre ans à Toutes-Grâces, de 1858 à 1862, dont deux comme directeur de la Résidence. Il fut ensuite envoyé à Oka, et enfin devint curé de St-Jacques en 1868. Il mourut le 12 avril 1875.

18.—Ceci est un résumé de la supplique.

M. Mercier était un homme de zèle. Il avait fondé, le 26 avril 1857, l' "Institut des Petites Filles de St-Joseph", destiné à procurer par la prière et le travail le bien temporel et spirituel du clergé. Nommé à St-Jacques, "jamais curé ne fut plus actif, plus vigilant et plus dévoué." Ainsi s'exprime le *Bien Public*. Assidu au confessionnal et auprès des malades, aimant la prédication, il fut un apôtre de la Tempérance, et montra une vive dévotion à la Sainte-Eucharistie et à la sainte Vierge. Nous savons peu de chose de son passage à Toutes-Grâces, mais le reste de sa vie nous est garant du bien qu'il a pu y faire.

M. François Lacan, son successeur, était très différent. On prétend que, à cause d'une très pauvre santé, il ne prêchait point et ne chantait pas la messe. Né à St-Hippolyte, diocèse de Rodez, le 13 septembre 1822, il mourut curé d'Oka, le 11 juin 1881. Il vécut trente années au Canada. Ordonné en 1848, il arriva à Montréal en 1851. On le trouve successivement à Notre-Dame, de 1851 à 1856; à Bonsecours, de 1856 à 1857; au Lac des Deux-Montagnes, de 1857 à 1861; puis à Toutes-Grâces. Ici comme dans ses autres postes, il fit peu de bruit. D'abord vicaire de M. Mercier pendant un an, il prit en 1862 la direction de la desserte, aidé¹⁹ de M. Granjon qui faisait l'office d'économe. En 1867, il devint curé de St-Jacques. Il n'y put tenir et donna sa démission. On le chargea alors de l'aumônerie des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Et en 1873, il retourna à sa mission d'Oka, qu'il aimait et où il mourut, le 11 juin 1881. Chose étrange, c'est cet homme paisible et inoffensif, qui faillit périr sous la hache d'un Sauvage,

19.—M. Granjon était à Toutes-Grâces déjà en 1863, car on sait qu'il fit cette année-là \$116.00 de dépenses.

lors de la révolte et de l'apostasie d'une partie de sa mission, en 1877.

Au moment où *M. Benoît-Marie Grandjon* succédait à *M. Lacan*, l'épineuse affaire du démembrement de la Paroisse Notre-Dame commençait à agiter les esprits. *Mgr Bourget* avait obtenu du Saint-Siège, en décembre 1865, la faculté d'ériger de nouvelles paroisses dans la ville. Au cours de février 1867, on procéda aux préliminaires, et le 3 mai parut le décret d'érection de Notre-Dame de Toutes-Grâces, en paroisse *canonique*. A cette date, *M. Granjon* était encore directeur de la desserte. Mais il quitta peu de temps après,²⁰ pour laisser la place à *M. Maréchal*, envoyé par *Mgr Bourget*.

M. Granjon s'en alla exercer le ministère à *St-Joseph*, puis devint économe du Séminaire Notre-Dame. Avant de venir à Toutes-Grâces, il avait été longtemps, à partir de 1841, confesseur de la Congrégation Notre-Dame. Né à Messamy, au diocèse de Lyon, le 10 novembre 1807, il mourut à Montréal le 21 février 1885.

Le souvenir des services de Saint-Sulpice ne fut ni trop tôt, ni complètement oublié, au Côteau St-Pierre. En 1880, comme il était question pour le Séminaire d'abandonner la desserte de *St-Joseph* et de *Ste-Anne*, et qu'ainsi plusieurs Messieurs deviendraient disponibles, un certain nombre de citoyens de Toutes-Grâces crurent l'occasion bonne de prier les Sulpiciens de reprendre la charge de leur paroisse. Le 21 juin, ils écrivent au Supérieur, lui affirment que c'est le désir unanime des paroissiens de voir revenir les Sulpiciens, lui insinuent enfin que le presbytère pourrait servir de maison de

20.—Le Curé de Notre-Dame rend compte de la gestion de *M. Granjon* aux Marguilliers, le 11 septembre 1867, mais on sait que *M. Maréchal* était rendu à Toutes-Grâces, en juillet.

campagne pour les Messieurs, et que les séminaristes pourraient y passer leurs congés. Signaient: MM. Eustache Prud'homme, maire de la Côte St-Luc, D.-Jérémie Décarie, maire de Notre-Dame-de-Grâces, Pierre Claude, maire de la Côte-des-Neiges, Léandre Chaput, E. Prud'homme fils, Joseph Décarie, Joseph St-Germain fils, Téléphore Décarie, Joseph Hurtubise, Joseph St-Germain père, Isaïe Hurtubise.

Les Sulpiciens ne revinrent pas à Toutes-Grâces comme curés. Mais l'idée de la maison de campagne leur parut réalisable. Et quelques années plus tard ils élevèrent le grand bâtiment de bois à deux étages, où tant de générations de Séminaristes ont passé d'agréables congés. Un beau verger bornait la propriété vers l'ouest, tandis qu'un paisible bocage au sud abritait une source...

II

Ici, à la rigueur, pourrait s'arrêter l'histoire des activités sulpiciennes à Notre-Dame de Grâces. Cependant quelques-uns aimeraient sans doute savoir comment se fit la séparation de Toutes-Grâces d'avec la Paroisse de Montréal.

Nous avons rappelé qu'un Décret Pontifical du 22 décembre 1865, permettait à Mgr Bourget de démembler la paroisse Notre-Dame de Montréal. Rome désirait de nouvelles paroisses, régulièrement organisées, non à charge à la Fabrique de Notre-Dame. Le 26 avril 1866, une Lettre Pastorale de Mgr Bourget exposait ainsi la question. Mais une seconde lettre du 23 mai, revenant sur le sujet, précisait que ces nouvelles paroisses seraient purement *canoniques*, et non *civiles*.

Le 3 février 1867, le Chapitre diocésain décide de procéder au démembrement de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Le chanoine Alexis Truteau, vicaire-général, fait la visite dite "*de commodo et incommodo*",²¹ le 14; puis l'annonce du démembrement est proclamée en chaire, les dimanches 17 et 24, à Notre-Dame, par M. Rousselot, p.s.s., à Toutes-Grâces, par M. Granjon, p.s.s., à Notre-Dame-des-Neiges, par M. Singer, p.s.s.

Tout de suite la Fabrique de Montréal proteste "pour que son silence ne soit pas pris pour un acquiescement", persuadée que cette séparation sera funeste à ses intérêts pécuniers. De son côté, le Curé de Notre-Dame écrit à Monseigneur. Il rappelle que la Fabrique a une dette de \$300,000 et qu'il ne faut pas lui enlever des sources de revenus. Il insiste sur le fait que le Curé de Notre-Dame seul a le *droit* de tenir *l'état civil* des citoyens. Il remarque que le cimetière général est sur le territoire de Toutes-Grâces et qu'il va s'ensuivre des embarras.

Le Supérieur du Séminaire, M. Baile s'adresse aussi au Vicaire-Général. Il insiste sur la soumission de Saint-Sulpice au Décret Pontifical du 22 décembre 1865: "loi sacrée pour tous". Il comprend la nécessité de multiplier les églises, mais il est convaincu que de simples succursales de Notre-Dame vaudraient mieux que des paroisses indépendantes et cependant uniquement canoniques. Il fait remarquer que les démembrements de ce genre, — Saint-Patrice et Saint-Jacques, par exemple,²² — n'ont pas été heureux, et que malgré les demandes

21.—Sorte d'enquête pour déterminer "le pour et le contre" d'un projet.

22.—Voir *La Congrégation irlandaise de Montréal*, dans *Revue Trimestrielle Canadienne*, juin 1922; et plaquette sur *Saint-Jacques de Montréal*, par Olivier Maurault.

réitérées du Supérieur et du Séminaire, les *registres de l'état civil* ont été refusés aux nouvelles paroisses. M. Baile exprime sa crainte que la division préparée ne s'oppose aux prescriptions du Rituel et du Droit ecclésiastique, qui exigent que soit d'abord éteinte la dette, que la majorité des francs-tenanciers aient demandé la dite division, et que la nouvelle paroisse possède les moyens de faire vivre son église et son prêtre... En conséquence de quoi le Supérieur croit qu'il faudrait attendre la décision de Rome, à qui on a référé les cas précédents.²³

Mgr Bourget ne trouva pas ces oppositions fondées, et il procéda à l'érection par un décret du 3 mai 1867. La nouvelle paroisse aura comme titulaire Notre-Dame de Grâce, dont la fête se célèbre le 1er juin. Le territoire enveloppera la Côte St-Luc, la Côte St-Antoine, la Côte des Neiges et le Côteau St-Pierre, à partir des limites sud-ouest et nord-ouest de la Cité de Montréal. L'église deviendra l'église *paroissiale* de la dite paroisse, indépendante au point de vue canonique, mais au civil restant succursale de Notre-Dame. Comme par le passé, on y fera les baptêmes, les mariages; on y chantera les messes et les services; on y recevra la communion et la confirmation; on y fera ses Pâques; et le prêtre attaché à l'église administrera tous les sacrements. Quant au Cimetière, bien qu'il soit sur le territoire, il reste la propriété de la Fabrique de Notre-Dame et servira à toute la paroisse civile.

Dès ce moment, les Messieurs du Séminaire se retirèrent de Toutes-Grâces, et ils abandonnèrent à M.

23.—Le Supérieur ajoute que St-Sulpice ne tient pas à son influence au détriment de l'Evêque. Mais "nous aurions voulu continuer à faire l'œuvre de nos prédécesseurs dans toute son étendue"

Maréchal, le curé nommé par l'Evêque, le tiers de la dîme des terres. Ce dernier s'installa au presbytère, d'abord provisoirement, puis définitivement. Mgr Bourget ayant fait remettre les registres à M. Maréchal, Sir Georges-Etienne Cartier pria le curé de Notre-Dame de l'avertir qu'il avait agi illégalement, et qu'il devrait les retirer "pour éviter des conséquences fatales pour le bien et la sécurité des familles."

On passa plusieurs années dans cette situation délicate. Au printemps de 1871, les citoyens²⁴ de Toutes-Grâces commencent des démarches pour obtenir la reconnaissance civile de leur paroisse. La Fabrique nomme le 6 avril un comité chargé d'examiner la question. MM. Delisle, D. Masson et R. Trudeau, désignés pour cette tâche, proposent une requête à l'Evêque. Il y est dit que la Fabrique ne fait pas d'opposition absolue, mais que si ce nouveau démembrement se produit, elle va se trouver gênée dans ses affaires. Elle doit \$400,000; fait \$30,000 de dépenses annuellement; elle va entreprendre des réparations à Notre-Dame, d'autres au Cimetière qu'il faut agrandir. En divisant la paroisse, on lui retire des revenus, sans compter que cela portera atteinte aux garanties des créanciers.

Le 20 du même mois, le Supérieur M. Baile écrit au chanoine Moreau, commissaire pour ledit démembrement. "Le Séminaire a bâti l'église à ses frais, sur une terre récemment achetée et payée. Le Séminaire a cédé gratuitement l'usage de l'église aux paroissiens jusqu'à ce que Rome ait réglé la situation. Mais jamais il n'a re-

24.—Parmi eux MM.: Eustache Prud'homme, père et fils, Benjamin Ethier, Alphonse Hurtubise, Maxime St-Germain, Hormisdas Poirier, Joseph Hurtubise, Jérémie Hurtubise, Désiré Descary, Théophile Prud'homme, Isaïe Hurtubise, M. Prud'homme.

noncé à ses droits. Il ne reçoit plus rien de cette paroisse, mais il continue à payer la dette de la construction, etc.”

Cependant les négociations allaient leur train. Le 14 septembre, MM. Joseph Armand, Rodrigue Masson, Joseph Bellerose, Joseph-Napoléon Archambault, Charles-François Painchaud, commissaires pour l'érection civile de Notre-Dame de Grâces, vont examiner la requête des citoyens et l'opposition qu'on lui fait. Mais le 13 octobre, la Fabrique prie ses avocats, Sir Georges-Etienne Cartier et MM. Pierre Pominville et Louis Bétournay d'émaner un *bref de certiorari* pour discuter les prétentions desdits Commissaires.

L'année suivante, le 30 juillet 1872, arrive un décret de Rome. Les négociations continuent entre l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Montréal, le Premier Ministre Ouimet, et le Notaire Ambroise Choquet, de la Fabrique. Le Séminaire, prêt à tout céder, demande en revanche qu'on lui accorde le droit de *patronage*,²⁵ déjà offert par Rome, sur les églises de Toutes-Grâces et de l'Enfant-Jésus.

Enfin, ne croyant pas devoir consentir des sacrifices inutiles, il met en vente le terrain qui avoisine l'église et le presbytère, dans la direction du fleuve. La propriété acquise en 1849, était située au centre du domaine d'Eustache Prud'homme, qui conservait ainsi des terres au bas et au haut de la terre du Séminaire. Celui-ci avait fait cette acquisition pour y établir l'église, le presbytère, dépendances, école, etc. Que 30 arpents fussent *nécessaires* à ces fins, paraît exagéré. C'est pourtant

25.—L'ancien Droit Canonique permettait à certains Seigneurs ou Princes de présenter à l'Evêque tel ou tel prêtre de leur choix, pour les cures sises dans leurs propriétés.

l'argument qu'on fit valoir en haut lieu et parmi les paroissiens, lorsqu'on sut que MM. Prud'homme, L.-Z. Mallette, A. Choquet et le Dr Deschamps, associés sous le nom de *Cie de la Vallée Monklands*,²⁶ avait acheté une partie de ces terres.

Les paroissiens se plaignirent qu'il restait, en face de l'église, trop peu de place pour les chevaux et les voitures; ils regrettèrent que dans la vente, aucune restriction n'ait été faite, en faveur d'une école; sur ce dernier point, les Commissaires d'Ecoles insistèrent.²⁷

Evidemment, cette levée de boucliers reposait sur un malentendu, puisque Saint-Sulpice conserva jusqu'en 1926, un beau domaine intact au nord-ouest de l'église et y attenant. Les citoyens de Toutes-Grâces comprirent bientôt que cette vente partielle n'était point, comme certains l'avaient cru, des représailles contre leur demande de démembrement civil. Et leur requête de 1880, priant Saint-Sulpice de reprendre la direction de la paroisse, est la meilleure expression de leurs sentiments, et un témoignage d'estime auquel le Séminaire ne resta pas insensible.

Au début de 1874, la paroisse canonique de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces devenait paroisse *civile*. Et le 8 mars 1875, pardevant le notaire Edouard Lafleur, le Supérieur du Séminaire, M. J.-A. Baile, assisté du Procureur, M. I.-V. Arraud, abandonnait l'*usage* de l'église et du presbytère²⁸ à la Corporation Episcopale de Montréal, représentée par Mgr Bourget.

Olivier MAURALT, P.S.S.

26.—Monklands était le nom de la maison du Gouverneur Monk, devenue dans la suite, en 1854, le Couvent de Villa-Maria.

27.—Les signataires sont: MM. Decarie, Leduc, Goujeon, Prud'homme, Deguire, Blanchard, Provost, Gauthier, Pominville, Monette, Belec, Dry, Lemieux, Presseau, Beauchamp, Mills, Martin, Hudon, Hurtubise, Chaput, Claude, Goyer, Lauzon, Trudeau, Sarasin, Cardinal, Lapierre, Henrichon.

28.—De même le terrain où sont ces bâtiments, 350 pieds de front par 370 de profondeur.

CONSULTATIONS CANONIQUES

QUESTION:—*Joseph L... , domicilié dans la paroisse de S... , s'est donné à rente il y a vingt ans, en se réservant quelques pièces dans sa maison. L'an dernier, il devint malade et fut administré; jugeant qu'il ne pouvait avoir les soins que requéraient ses infirmités, il résolut de se faire transporter dans un hospice de la paroisse voisine, pour se faire soigner et attendre la mort. Avant son départ, il laissa à son curé la somme nécessaire pour ses funérailles et pour des messes; il déclara vouloir être inhumé dans son lot, au cimetière de la paroisse qu'il quittait. La mort se fit attendre. Il est décédé dernièrement. Conformément à son désir, ses funérailles ont eu lieu dans la paroisses de S... qu'il avait quittée, quelques mois plus tôt, pour se rendre à l'hospice.*

Le curé de la paroisse de S... , où ont eu lieu les funérailles, demande: 1° *Suis-je tenu de payer la quarte funéraire ?* 2° *Dans l'affirmative, la quarte est-elle due au chapelain qui a pris soin de Joseph ou au curé de la paroisse où est situé l'hospice ?* 3° *Les parents du défunt sont-ils obligés de payer un droit de sortie à l'église et au curé de la paroisse du décès, c'est-à-dire le prix de la plus basse sépulture, tel que fixé d'après les anciennes Ordonnances.*

Un vieux curé.

REPONSE: (A) *Le curé de la paroisse de S... est tenu de payer la quarte.*

C'est un principe bien connu de droit canonique que "l'église des funérailles est l'église de la propre paroisse du défunt" (c. 1216). Par ailleurs c'est un autre principe

reconnu que les fidèles ont le droit de choisir l'église de leur sépulture (c. 1223 § 1), même si cette église ainsi choisie n'est pas l'église paroissiale du défunt; toutefois, dans ce dernier cas, afin de ne pas léser les droits de l'église paroissiale, le droit accorde à cette dernière une compensation pécuniaire qu'il appartient à l'autorité diocésaine de fixer (c. 1236 § 4); autrefois, cette compensation s'appelait la *quarte funéraire* parce qu'elle était exactement la quatrième partie des émoluments perçus par l'église des funérailles; le code l'appelle la *portion paroissiale funéraire*, mais le langage courant continue à l'appeler la *quarte*. Chaque fois qu'un fidèle n'a pas ses funérailles dans sa propre église paroissiale, la quarte est due au curé du défunt: tel est le droit formulé au c. 1236 § 1. Le concile de Québec (no 631) et le concile de Montréal (p. 326), contiennent les mêmes prescriptions.

Dans le cas proposé, il s'agit donc de savoir si les funérailles de Joseph L... ont eu lieu dans l'église paroissiale du défunt; si elles ont eu lieu ailleurs, la quarte est due tant en droit général qu'en droit particulier. En d'autres termes, l'église de S... où Joseph a eu ses funérailles était-elle, à ce moment, l'église paroissiale de ce fidèle qui avait quitté la paroisse de S... quelques mois plus tôt. *Non! Car Joseph L... n'avait plus domicile ni quasi-domicile dans cette paroisse.*

L'église paroissiale de quelqu'un, c'est l'église de son domicile ou de son quasi-domicile (c. 94). Or, le domicile s'obtient par le séjour dans une paroisse avec *l'intention* d'y demeurer jusqu'à révocation, ou par le séjour continu de dix ans (c. 92); le quasi-domicile suppose le séjour pendant au delà de six mois ou *l'intention* d'un séjour pendant au delà de six mois (c. 92); corrélativement, le domicile et le quasi-domicile se perdent par le départ d'une

paroisse *avec l'intention de n'y plus revenir* (c. 95). Donc, Joseph L. . . en quittant la paroisse de S. . . et en élisant demeure ailleurs *pour attendre la mort*, a clairement manifesté son désir de n'y plus revenir; par suite, il perdait domicile dans cette paroisse, et en acquérait un nouveau dans le lieu où il venait mourir, car *l'animus non revertendi* du c. 95 ne s'applique pas au retour *post mortem*. En définitive, puisque Joseph L. . . n'a pas eu ses funérailles dans l'église de son domicile, il y a lieu à la quarte.

La même conclusion s'imposerait si l'on disait que Joseph L. . . avait, eu moment de sa mort, deux domiciles ou un domicile à S. . . et un quasi-domicile dans sa nouvelle demeure et, par suite, deux paroisses: le c. 1216 § 2 déclare expressément que "si le défunt a plusieurs paroisses propres, l'église des funérailles est l'église de la paroisse *du décès*".

La circonstance mentionnée dans l'exposé du cas, à savoir que Joseph L. . . s'était "*donné à rente*", ne change pas la conclusion. Il est possible qu'en droit civil *se donner à rente* constitue un domicile légal, mais il n'en est pas ainsi en droit canonique: le code (c. 93) reconnaît quelques domiciles légaux, par exemple celui de l'épouse ou du mineur, mais non la circonstance invoquée dans le cas de Joseph L. . . ; et, par ailleurs, la question du domicile n'est pas l'une de celles où le code de droit canonique suit le droit civil.

Il reste donc que la paroisse de S. . . n'étant pas, au moment des funérailles, la paroisse propre de Joseph, et les funérailles y ayant eu lieu, la quarte funéraire est due. Mais, à qui ?

(B) *La quarte funéraire, dans le cas proposé, est due au curé de la paroisse où est situé l'hospice où Joseph est décédé, sauf privilège contraire.*

Le c. 1236 déclare que la quarte funéraire est due "au propre curé du défunt": il s'agit donc de savoir qui, du curé ou du chapelain, était lors des funérailles, *propre curé* du défunt Joseph L. . .

Le c. 1222 dit qu'au sujet des défunts dans les hospices et les hôpitaux, il faut s'en tenir au c. 1216. Or, le c. 1216 assigne l'église paroissiale propre du défunt comme lieu de sépulture. C'est donc à l'église paroissiale que, régulièrement, Joseph L. . . aurait dû avoir ses funérailles; par suite, c'est au curé de cette paroisse qu'est due la quarte.

Cependant, une remarque s'impose: le c. 1222 réserve expressément le *droit particulier* et le *privilège*. Si donc,

1° le droit particulier a décidé que, pour les défunts dans les hospices, les funérailles se feront dans la chapelle de ces institutions, si surtout il avait décidé que, dans ces cas, la quarte se paierait au chapelain, il faudrait s'y tenir;

2° Si l'hospice où est décédé Joseph L. . . jouissait du privilège de l'*exemption*, le chapelain et non le curé aurait droit à la quarte (Many, *de Locis sacris*, no 202). — Ce sont là deux questions de fait que notre distingué correspondant pourra facilement régler.

Ajoutons que dans les diocèses soumis au concile provincial de Montréal, la quarte funéraire est payable non seulement au curé mais aussi à la fabrique de la paroisse du défunt (p. 326).

(C) *Le "droit de sortie" n'existe pas d'après le droit commun.*

Dans certains diocèses, par exemple celui de Saint-Hyacinthe, ce droit a été établi par l'autorité diocésaine.

LE SENS DES FAITS

L'archevêque de Québec

La Province Saint-Dominique du Canada qui regrettaït, en mars 1922, le passage de son Provincial d'une cellule monastique à un palais d'évêque, ne sait plus maintenant que se réjouir de cette promotion nouvelle qui consacre ses vertus de pontife et récompense une sage administration, sans rien lui soustraire de ses sentiments ardentes et désintéressés à notre égard. Ses couleurs blanche et noire ont accompagné partout Mgr Rouleau; dans le privé ne va-t-il pas jusqu'à garder la forme de l'Habit porté avec honneur durant quarante ans. Nous sommes sûrs également que dans ses nombreuses oraisons secrètes qu'il aimait tant naguère à recommander, les mêmes formules, héritées des vieux âges, reviennent constamment sur ses lèvres. Aussi bien M. le chanoine Myrand pressentait juste quand, de la chaire de St-Jean-Baptiste d'Ottawa, il lui disait le 15 août dernier: "Pour vous plus que pour tout autre, Monseigneur, ce jour est beau et cette fête est mémorable. Comme elle viendra du plus profond de votre âme, il me semble, cette bénédiction qu'au nom de Dieu vous répandrez dans un instant sur le nouveau couvent de vos frères en S. Dominique. Car, tout en portant noblement le fardeau épiscopal que le Saint-Père vient d'alourdir encore, nous savons tous que devenu archevêque de Québec, vous restez fièrement affectionné à votre Ordre et à la Maison d'Ottawa en particulier."

Les chercheurs d'harmonies entre l'homme et la fonction doivent trouver la partie aisée dans les présentes

conjonctures. Québec, réputé ville intellectuelle, acropole des lettres et des sciences, foyer surtout d'érudition religieuse, méritait ce bienfait pourtant inespéré qui lui échoit par les visées d'une sage Providence, et le nouvel archevêque aura tout loisir d'y utiliser son vaste savoir théologique et juridique. Etranger au diocèse, il sera plus à même de discerner le souffle de l'Esprit parmi tant de courants divers qui s'entrecroisent au-dessus des vieilles cités. Religieux d'expérience, sa présence et son aide seront un vif réconfort pour tant de communautés attirées ou du moins hébergées avec sollicitude par ses illustres prédécesseurs. Il est vrai qu'avec une santé affaiblie par de rudes chocs, la tâche sera lourde parfois dans ce milieu très vivant où une question est à peine réglée qu'il en surgit une autre. Mais Sa Grandeur devra compter sur l'aide divine, laquelle ne saurait faire défaut au cœur soumis qui accepte un tel honneur sans récuser la peine. Nul doute également qu'Elle puisse compter sur la collaboration unanime d'un clergé héritier des vertus de Laval, clergé qu'Elle porte en si haute estime et que tant de fois nous l'avons entendue louer et défendre au besoin.

A tous ces gages de succès, et à titre de diocésains et de frères, nous voulons joindre l'hommage de notre fidélité affectueuse et de nos plus ferventes prières. Nous formons aussi des vœux pour que le vénéré Monseigneur Langlois, le successeur de Mgr Rouleau à Valleyfield, y rencontre les mêmes sympathies, y jouisse des mêmes consolations. Utroque prosit !

M. A. Lamarche, O.P.

La conférence du P. Gillet

— Le T. R. P. Gillet, professeur à l'Institut Catholique de Paris, a donné le 15 juin, dans la Salle du Conseil

Lafontaine des Chevaliers de Colomb, sous les auspices de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, une conférence intitulée: *L'élite intellectuelle de la jeunesse de France à l'heure présente*. C'est résumer en partie la conférence et l'impression qu'elle a produite sur l'auditoire, que de donner in extenso le discours prononcé à cette occasion par le R. P. Lamarche, O.P.

Monseigneur,

Mon Révérend Père,

Mesdames, messieurs,

L'orateur que vous venez d'entendre aurait bien le droit d'être déçu en constatant qu'une autre robe blanche a été chargée de lui répondre au nom de la Faculté de philosophie. Il pourrait en effet amplifier de la sorte un dicton célèbre: "Vanté par son curé, quelle pitié!... mais vanté par son frère, quelle misère!" Oui, quelle misère pour lui, et pour moi quel embarras! Cependant, quand il s'agit d'un frère déjà illustre, dont la réputation va de Paris à Buenos-Ayres, en semant des traces lumineuses dans tout le reste de la France, aussi bien qu'en Italie et en Belgique, on a tout de même une ressource: celle de revoir les compte-rendus des journaux et des revues, les rapports de Semaines sociales et de congrès, d'en cueillir les éloges les plus caractéristiques, puis d'aligner les citations. La tâche sera d'autant facile et agréable que nous sommes en mesure maintenant de vérifier les textes. Nous savons maintenant par expérience que rapporteurs, chroniqueurs et journalistes ont raison, mon révérend Père, quand ils déclarent votre maîtrise.

Prenons par exemple cette découpe d'un journal de Paris reproduite la semaine dernière par un de nos quotidiens: "Pendant un temps qui paraît trop court" — dites, mesdames et messieurs, si le temps vous a paru court durant cette heure de religieuse et patriotique émotion, — "il donne à son sujet la vie la plus intense. Grâce à des dons précieux: une haute et claire intelligence, s'unissant à une ardente piété, à l'autorité et à la profondeur de sa parole, qui en ont fait un maître de la chaire chrétienne, il entr'ouvre des avenues de lumière. On sent que cet homme de tradition aime passionnément son temps. On devine son souci constant d'adapter les vérités éternelles aux besoins multiples et contradictoires qui tourmentent les esprits d'aujourd'hui, en quête d'équilibre et de paix." L'actualité du thomisme, c'est exactement ce qui ressort de l'oeuvre entier du P. Gillet, et cet aveu d'un auditeur parisien, c'est bien la note que rendront demain nos journalistes, s'ils consentent à adopter ma

méthode! Mais continuons. "A Saint-Germain-des-Prés, il a entrepris durant ce carême l'analyse des diverses attitudes des contemporains devant les problèmes religieux: ceux qui croient, ceux qui doutent, ceux qui pratiquent sans croire, ceux qui croient sans pratiquer, ceux qui croient et qui pratiquent et le chrétien social qui terminera la série". Ce sont plutôt des qualités de synthèse que nous avons admirées tout à l'heure. Mais fort heureusement, on nous laisse un peu entendre que ce puissant analyste reviendra plus tard à Montréal édifier et instruire "ceux qui croient et qui pratiquent".

Ainsi donc la conférence a justifié les éloges antérieurs distribués au révérend Père, non moins que les pronostics immédiats de Mgr le recteur. Elle a surtout justifié son titre d'apôtre de la jeunesse.

L'orateur a fait processionner devant nous toute une jeunesse des plus captivantes avec ses chefs de file dont le nom pour la plupart restera inséparable de l'histoire des lettres et même de l'histoire de l'Eglise. Comme nous aurions tort après cela, je ne dis pas de mépriser la jeunesse, mais simplement de la négliger, sous prétexte de formation incomplète et d'idées non encore cristallisées. N'est-ce pas ce caractère d'incomplétude ou d'incertitude qui rend son cas plus intéressant parce que plus dangereux? Comme on voit sur la scène, dans certains opéras, une foule mobile et inquiète qui suit au dehors, avec une prodigieuse intensité d'expression et de mouvements, un drame qu'on ne voit pas, mais dont on peut suivre les péripéties sur son visage, ainsi la jeunesse est le vivant réceptacle de toutes les idées flottant dans l'air ou parcourant l'ambiance. A la regarder attentivement on sait déjà ce qui se passe dans le monde de l'esprit.

Il s'agit pour elle de choisir son lot parmi cet amas d'idées ou de systèmes; il s'agit, selon la formule en vogue, de *prendre parti*. Or nous avons vu une élite quasi entière prendre parti pour le dogmatisme d'Henri Massis contre l'immoralisme d'André Gide; et nous voyons maintenant un Jean Cocteau, cet ouvrier de la dernière heure, passer du pur dadaïsme à l'apostolat chrétien, en remplaçant tout uniment la formule *l'art pour l'art* par la formule *l'art pour Dieu*, — ce qui est bien dans la vérité humaine et dans la logique française.

Mais il a fallu des guides à cette jeunesse qui sans eux n'aurait jamais su choisir et prendre parti. Ils furent nombreux ces guides, tant du côté laïque que du côté sacerdotal ou religieux. Par son action personnelle, ses écrits et ses discours, par une rare aptitude aux idées générales jointe au sens aigu des valeurs réelles, on peut

dire que le R. P. Gillet s'est vite installé au premier rang des maîtres de l'heure. Tenez, voici une aventure toute menue et toute gentille qui m'est arrivée il y a dix ans. Je causais avec le camarade Flory, devenu depuis président général de l'A. C. J. F., et je me croyais en verve, quand tout à coup mon interlocuteur se détourne brusquement et me plante là quelques secondes. Puis revenu à lui et à moi, il s'excuse en disant: "Pardon, pardon, j'entendais nommer à côté le Père Gillet, et lorsque j'entends ce nom, je ne tiens plus en place!" Ce jour-là, mesdames et messieurs, j'ai cru avoir trouvé la définition de l'animateur: un animateur, c'est un personnage au nom de qui les gens ne tiennent plus en place.

Mais quelle fut la doctrine de ralliement de cette jeunesse, sinon le thomisme puisé à sa source même ou dans ses dérivés authentiques? Sans sans négliger les puissances de sentiment, auxquelles de brillants esprits viennent de consacrer une défense selon moi inutile, l'élite de la jeunesse pensante se rattache au parti de l'intelligence par quoi seul l'ordre sera relevé et maintenu. Dans le domaine proprement religieux, devenue indifférente à la foi du charbonnier et surtout rebelle à l'adhésion cordiale des modernistes, elle veut *savoir* son credo, et pour cela elle s'est jetée résolument à l'étude de la théologie et du dogme. Sans doute elle met dans cet effort, comme dans celui de sa piété, plus de nécessaire ostentation, je dirai même de louable effronterie que n'oserait le faire notre jeunesse à nous, dans la zone pacifique où règnent la liberté religieuse et toutes les libertés; mais son corps de doctrine reste pour les étrangers eux-mêmes un aliment de choix, et merci, merci au conférencier de l'avoir exhumé des livres et servi chaud sur la table.

Ici encore il a fallu des maîtres d'"initiation thomiste". Pour ne mentionner dans cette ligne que la toute dernière oeuvre du Père Gillet, il a voulu doter la jeunesse étudiante d'une édition portative de la Somme destinée à rendre d'incalculables services. Le succès de l'entreprise a dépassé les mers et précédé l'auteur dans notre pays. Il a suffi d'une annonce dans un journal pour provoquer un assaut en règle et nécessiter de nouvelles commandes par câblegramme. Serait-ce un signe des temps? Dans ce cas, ce ne serait pas la première fois dans l'histoire de notre pays que pareil signe se fût inscrit auparavant dans le ciel de France.

Chers et distingués visiteurs, voici un aveu que nous pouvons articuler sans trop de répugnance. Sous l'empire d'événements historiques que vous connaissez fort bien, par la faute aussi d'un voisinage que vous connaissez déjà et que vous connaîtrez mieux dans quelques semaines, le matérialisme nous a touchés. Nous souffrons en conséquence d'une certaine apathie de l'intelligence

qui requiert au moins des stimulants périodiques. Cette assistance est toujours venue à son heure, et constamment du pays d'origine. Voilà pourquoi messieurs, avec une prudence sélective rendue trop nécessaire, nous voulons acclimater de plus en plus chez nous votre production littéraire et dramatique, y attirer de plus en plus vos historiens, vos philosophes et vos savants, sûrs de ne pas vous déplaire en puisant à pleines mains dans ce trésor intellectuel français dont la devise ne baisse pas.

Mesdames et messieurs, pour avoir été longtemps missionnaire, j'aime encore les beaux récits. Un soir, au début de la guerre, on amène au poste de secours un jeune soldat apparemment blessé à mort, qui avait été dans le civil fleuriste de son métier. Toutes les personnes présentes s'efforcent de le ranimer. Un commandant entre autres y va de sa voix rude, interpellant l'engagé par son numéro d'ordre: "Allons, *quarante*, réveille-toi, réveille-toi, *quarante!* Tout paraît inutile. Mais la mère de l'enfant s'approche à son tour. Elle se nomme et elle le nomme... A cet accent qu'on devine sans pouvoir l'imiter, le soldat ouvre les yeux, puis les referme aussitôt. Alors la maman désespérée saisit une brassée de roses et elle en couvre le visage et le corps de son fils. Et à l'âcre senteur rappelant sa maison natale, le blessé se réveille, entièrement cette fois, car tout un passé se réveille avec lui!

Mesdames et messieurs, nous ne sommes certes pas des moribonds. Nous sommes jeunes, nous avons de l'ambition et du talent, un amour de l'ordre dans la justice qui fait l'admiration de l'étranger et favorise les grands labeurs. Mais que voulez-vous? Nous sommes ainsi faits, ainsi placés, qu'à certaines époques, pour vaincre nos torpeurs, pour nous rendre à nous-mêmes et à notre mission, en un mot, pour réveiller, il faut toujours le nom de la France et les fleurs de son génie.

Mère Alphonsa Lathrop

Les journaux de New-York ne cessent pas, depuis un mois, de célébrer les vertus héroïques d'une religieuse dominicaine, Mère Marie-Alphonsa Lathrop, qui vient de mourir, le 9 juillet, à Rosary Hill Home, Hawthorne, N.-Y., dans une institution qu'elle avait elle-même fondée pour l'amour des pauvres victimes du cancer.

Cette femme fut en réalité l'Américaine dans le meilleur sens de ce mot, celle qui touchée de la grâce, met

efficiently à devenir une sainte les trésors de talents que Dieu lui a départis. Partie de loin—du protestantisme—elle s'éleva jusqu'à la gloire de fondatrice de Congrégation. Sans distinction de croyances, toute la population de la Nouvelle-Angleterre lui voua un culte d'admiration pour son dévouement envers la classe si peu populaire des cancéreux indigents; il y a trois mois à peine, une médaille d'or lui était décernée pour son œuvre humanitaire. On l'appelait communément "l'ange des cancéreux".

Cette femme apôtre était la fille de Nathan Hawthorne, le fameux romancier américain. Elle épousa à Londres, en 1871, George Parsons Lathrop, unitarien comme elle-même. S'occupant dès lors de littérature, elle publia çà et là de courtes histoires et des articles de revues. Elle n'eut qu'un fils mort en bas âge.

En 1891, les deux Lathrop renoncèrent à leur ancienne foi et furent baptisés, à New-York, en l'église des Pères Paulistes. La nouvelle de leur conversion fit grand bruit, moins cependant que l'annonce, peu après, qu'elle allait consacrer le reste de sa vie à soigner les cancéreux.

Dans un pauvre logis de East Side, elle se mit à l'œuvre. Les débuts furent pénibles; à tout événement, elle se félicitait de pouvoir recueillir dans sa maison les victimes de l'affreux mal. Ah ! comme elle était aimée des braves gens de ce quartier misérable.

Mais la grâce de Dieu ne dit jamais: "C'est assez", lorsqu'elle rencontre des âmes héroïques. Aussi bien, devenue veuve en 1899, voici qu'avec quatre compagnes elle se fait religieuse, et avec elles, continue à soigner dans un cottage dix-sept cancéreux. Dieu semblait attendre ce sacrifice pour bénir l'œuvre, car c'est alors que surgit, dans Jackson Street, l'immeuble à cinq étages qui reçut le nom de *Saint Rose Free Home for Incurable*

Cancer. Le Cardinal Farley se plut à bénir la communauté naissante qui fut agrégée à l'Ordre de Saint-Dominique, avec Mère Alphonsa pour supérieure.

Trente année durant la nouvelle famille religieuse se dévoua, avec elle, au soulagement de cancéreux de plus en plus nombreux. Elle compte maintenant deux établissements, celui de Jackson Street, à New-York, et celui de Hawthorne.

Mère Alphonsa — est-il besoin de le dire ? — était le zèle même ; voulant le bien, elle ne regarda jamais aux sacrifices, soignant toujours elle-même les plus rebutants des malades.

Son zèle vivait de sa foi profonde. Avait-elle besoin d'argent, elle l'annonçait simplement dans les grands journaux, et attendait confiante. Elle recevait toujours assez et souvent plus qu'elle ne demandait.

Elle venait à peine de rendre son dernier soupir, qu'on l'appela au téléphone.

“Mais... Mère Alphonsa vient de mourir”, fut-il répondu.

“It's all right... We will do just the same !” C'était des amis qui annonçaient un chèque de \$25,000 : jusqu'à la fin Dieu voulut donc bénir l'œuvre de Mère Alphonsa.

La Fondatrice laisse pour marcher sur ses traces : 27 religieuses professes, trois novices et deux postulantes : car ces missions héroïques demandent la qualité plutôt que le nombre.

H. Couture, O.P.

Dans l'Ordre

Rome. — Les quatre candidats dominicains qui s'étaient présentés devant la Commission Biblique Pontificale ont remporté un brillant succès : tous quatre ont

été reçus licenciés le 6 juin. Ce sont : le R. P. Séraphin Zarb, de la province de Malte, ancien élève de l'Ecole Biblique de Jérusalem, reçu avec mention ; le R. P. Narcisse Dominguez, de la Province des Philippines, ancien élève de l'Ecole Biblique, avec mention ; le R. P. Rég. Ginns, de la Province d'Angleterre, ancien élève de l'Ecole Biblique ; et le R. P. Fr. Ceuppens, de la Province de Belgique, où il enseigne depuis une douzaine d'années. Depuis l'automne dernier, le R. P. Vosté, docteur en Ecriture Sainte, professeur à l'Angélico, aidait dans leur préparation immédiate les quatre candidats à cet examen particulièrement difficile. En dehors de nos Pères, quatre candidats ont été reçus cette année.

France.—Les RR. PP. Stanislas Gillet et Ceslas Rutten ont contribué comme par le passé à la Semaine Sociale de France, tenue cette année au Havre, le premier par une leçon sur *Le rôle de la civilisation latine dans les rapports internationaux*, le second par un discours de clôture intitulé : *Les travailleurs et la paix*.

—Au couvent des Dominicains d'Amiens un triduum en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été célébré du 26 au 28 mai, à l'occasion de la bénédiction d'une statue de la petite sainte gracieusement offerte par le Carmel de Lisieux, au R. P. Petitot, l'auteur de *Sainte Thérèse de Lisieux*.

—Le R. P. Nasse, de la Province de Paris, missionnaire à Mossoul, sera le prochain prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal.

—Une jeune fille juive, convertie au catholicisme par la lecture d'une Histoire Sainte, a pris l'habit récemment au monastère des Dominicaines de Saint-Maximin (Var).

—La Compagnie de Jésus vient de célébrer, à Paris, un triduum solennel en l'honneur des huit *Martyrs Jésuites du Canada*, béatifiés l'année dernière. La céré-

monie du troisième jour était présidée par Mgr Crépin, auxiliaire de Paris. Le panégyrique des Martyrs fut prononcé par le R. P. Synave, professeur à notre couvent d'études du Saulchoir. Le T. R. P. Benoit, de la province du Canada, délégué au Chapitre Général, de passage à Paris, avait tenu à assister à la cérémonie. Les RR. PP. Jésuites, avec beaucoup d'amabilité, lui ont demandé de faire vénérer les reliques des Martyrs à la foule qui se pressait dans l'église diocésaine des Etrangers.

Canada.—Jusqu'ici nos frères convers sont partis, comme les Pères dont ils ont partagé ou secondé les labeurs, à un âge plutôt jeune. C'est à soixante ans, après quarante de vie religieuse, que le frère Vincent Levasseur décédait à Québec, le 29 juin dernier. Il succomba à une attaque d'embolie au cœur, après avoir subi avec succès l'opération d'une double cataracte et au moment même où il se disposait à quitter l'hôpital. Ses funérailles ont eu lieu le surlendemain à Saint-Hyacinthe, berceau et tombeau de tous nos religieux.

Le frère Vincent a toujours fait preuve d'un grand esprit de foi, et d'une solide piété surtout envers la Très Sainte Vierge. Il était bon et affable, expansif et dévoué. De caractère resté jeune et même enfantin, d'esprit fertile et délié, il cajolait ses intérêts, rôdait longtemps autour d'une permission à demander, mais ne marchait jamais sans elle. Chacun du reste s'employait volontiers à lui rendre service et à le taquiner, deux choses qu'il prisait au point qu'un manque d'attentions imaginaire le plongeait dans un durable chagrin.

Habile de ses mains et muni de précieuses connaissances techniques, il excella dans les charges de jardinier et surtout de cuisinier. Un long séjour au Couvent de Saint-Honoré à Paris lui avait permis de se perfectionner

dans l'art culinaire. Vu son originalité et sa rondeur, des dames de la plus haute condition lui faisaient directement leurs dons charitables au matin des grandes fêtes. C'est dire qu'à son retour au pays, la jeunesse des noviciats l'aiguillait assez souvent vers le récit de ses belles relations. "Allons, gros f. Vincent, parlez-nous de la Duchesse de... et de la Marquise de..." Sortant d'abord sa tabatière, il s'y prêtait avec un mélange de naïveté et de malice où l'on eut fait difficilement un partage assuré. Autant d'aspects typiques d'une figure que sa famille, ses frères d'adoption, et les étrangers eux-mêmes ne sauraient oublier.—R.I.P.

—S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, a présidé la fête de S. Dominique à St-Hyacinthe et la solennité à Montréal.

—Le R. P. Antonin Bissonnette a publié dans la collection des "Etudes religieuses" (Liège, 38, Quai Mativa. Abonnement: 18 fr.) une intéressante brochure intitulée: *La question scolaire aux Etats-Unis*.

—Le R. P. Mannès Marchand a donné le 2 août le sermon de circonstance pour la bénédiction de la chapelle des Frères du Sacré-Cœur.

—Le T. R. P. Béliveau a prêché la retraite sacerdotale du diocèse des Trois-Rivières.

—Le T. R. P. Gillet a porté la parole à une réunion des Canadiens-français au Congrès de Chicago.

—Les PP. Dominicains de Fall River, ayant fait l'acquisition d'une presse et de deux "linotypes", verront eux-mêmes désormais à l'impression de la "Semaine Paroissiale" dont la circulation dépasse 21,000. Ils pourront aussi exécuter sous peu les diverses commandes d'impressions qu'on voudra leur confier.

—Nous recommandons aux prières de nos abonnés l'âme de M. Jules Langlais, député de Témiscouata, décédé

le 11 août à la Rivière-du-Loup. Il était le frère du T. R. P. Langlais et appartenait au T.-O. de St-Dominique.

—La bénédiction d'une aile neuve ajoutée au Couvent d'Ottawa, — et comprenant 50 cellules, avec cuisine, réfectoire, parloirs et bibliothèque, — a eu lieu le dimanche 15 août. Notre prochaine livraison contiendra le récit détaillé de cette fête qui réunit une assistance très nombreuse et provoqua un véritable enthousiasme.

—Quinze postulants ont reçu l'habit le 3 août à St-Hyacinthe et trois autres se sont présentés peu de temps après. Ont fait profession le 4 août : les RR. FF. Bernard Gingras, Jean-Marie Dionne, Gusman Albert, François-Marie Bernier, Dominique Clarke, Elie Gagné, Clément Pothier, Vincent Daviau, Thomas-M. Rondeau, Henri-Albert Fournier.

Fra Domenico.



L'ESPRIT DES LIVRES

CÔTÉ (E. Auguste, avocat). — *La Puissance paternelle.*
1 vol. in-8°, 172 pages. Rimouski, Imprimerie générale S. Vachon, 1926.

Ce volume est le brillant examen oral qui l'a accompagné ont valu à M. l'avocat Auguste Côté, de Rimouski, le titre de Docteur en droit de l'Université Laval. Monsieur Côté a composé son ouvrage sous la double circonstance défavorable d'une santé délabrée et d'une besogne accablante: le protonotariat d'un district très vaste; son mérite n'en est que plus grand, plus admirable aussi l'exemple donné à la jeunesse professionnelle. Monsieur Côté, par un travail de ce sérieux et de cette portée comme aussi par la préparation d'un examen de doctorat en droit, donne à ses concitoyens et à ses co-professionnels un magnifique exemple de travail et d'utilisation au talent. Si le protonotaire de la cour supérieure de Rimouski a pu

trouver assez de loisirs pour lire et analyser tous les ouvrages dont la connaissance était exigée et pour son livre et pour son examen, s'il a su s'imposer le courage de *faire un livre* et de subir un examen à un âge où, au Canada, on fuit généralement l'un et l'autre, pourquoi d'autres ne le feraient-ils pas aussi ? En souhaitant à M. Côté d'avoir de nombreux disciples, je crois lui faire le compliment le plus agréable et aussi l'assurer de la meilleure des récompenses.

On l'a remarqué avec justesse, le livre de M. Côté est une thèse, non un traité. Un traité eût demandé de longs développements dont une thèse pouvait se dispenser. La thèse a deux parties d'à peu près égale longueur : la première traite de l'origine et de l'évolution de la puissance paternelle ; la seconde est une étude comparée des diverses législations modernes sur les multiples aspects de cette question.

L'ouvrage de M. Côté a deux grands mérites : il est d'inspiration franchement catholique et il est d'une érudition peu commune. Sur les graves problèmes du mariage et du divorce, de l'éducation des enfants, du droit de correction, du travail des mineurs, etc., l'on a la consolation de trouver une pensée saine, conforme aux meilleurs principes. Par ailleurs, le travail d'érudition est considérable et sûr. Quiconque voudra connaître l'histoire de la puissance paternelle au cours des âges consultera avec profit le travail de M. Côté.

Nous nous permettons une réserve sur la disposition des matériaux et la division de l'ouvrage. Il semble que le travail eût gagné encore en valeur s'il se fut ouvert sur une définition de la puissance paternelle, ou au moins une explication qu'eût suivie l'étude des diverses applications de cette puissance. L'auteur eût ainsi évité la répétition qu'il y a entre une partie du chapitre des *sources*, au début, et celui du *fondement*, à la page 84. Peut-être aussi l'auteur aurait-il pu grouper certaines données que l'on est tenté de trouver éparses.

Mais, ces réserves faites, il faut louer M. Côté de l'apport philosophico-juridique que, par son ouvrage, il fait à la littérature canadienne-française.

P. Aug. Leduc, O.P.

BLANCHE CAZES.—“Pages de la Quinzième Année”. Edition nouvelle, augmentée d'autres poèmes. Un beau volume in-16 jésus. Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Il y a deux ans, quand le livre de Blanche Cazes parut, le succès fut si grand et si complet, qu'il n'eut pas le temps de se montrer

aux devantures des libraires, l'édition étant épuisée. On n'eut connaissance du volume devenu introuvable que par les lignes charmantes des "Etudes", des pièces reproduites dans les "Nouvelles Littéraires", "les Annales" et autres revues.

Il n'y a pas de poésies plus fraîches et plus jeunes que celles de Mademoiselle Cazes qui est une artiste de la phrase, ayant le sens de l'harmonie et le secret de ce qui charme à la fois l'oreille et le cœur. Ces poèmes, parfois remarquables, sont les prémices d'un beau talent.

APPARISI-SERRES.—"Des Fables... des Vérités". 1 vol. in-16 jésus, 80 pages. Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Ce titre contradictoire n'en est pas moins fort légitime. Sans doute nul ne songe à doter les êtres les plus divers du langage et de la raison de l'homme. Mais cette réserve faite une fable peut indifféremment soutenir le vrai ou le faux, une moralité peut être bonne ou mauvaise. Au service de la raison, la fable devient moralement une vérité, dont l'accoutrement modeste ne diminue pas la valeur.

Ce recueil s'inspire de ces principes et donne, à l'occasion des passions supposées de vos frères inférieurs, le blâme à nos défauts, l'éloge à nos vertus.

On trouve dans ce livre des pièces d'inspiration diverses, depuis le simple badinage jusqu'au poème sentimental, depuis la satire sans venin jusqu'à la leçon miséricordieuse. Le ton en est généralement gai, la langue alerte et familière pour que le lecteur n'y trouve pas d'ennui et puisse, selon les dispositions de son esprit et ses aptitudes naturelles, y voir le simple passe-temps d'une heure ou la méditation d'instant plus prolongés.

JACQUES D'ARNOUX.—"Paroles d'un Revenant". 1 vol. in-16. Librairie Dominicaine, 22a Faubourg St-Honoré, Paris.

Parmi les plus belles âmes que nous ait forgées la guerre, il brille au tout premier rang. Une des plus grandes voix de l'heure présente, c'est la sienne.

Car ce n'est pas seulement en France qu'il émeut, entraîne et convertit, c'est dans le monde entier. Partout où il y a des âmes, on lui écrit pour lui demander le secret de son prodigieux courage.

Il n'est personne qui ne connaisse maintenant ses "Paroles d'un Revenant". Ceux qui n'y cherchent qu'un récit de guerre trouvent déjà ce livre extraordinaire. Cette courte vie de soldat blessé, mais indomptable; ces longs mois de lutte tenace contre la mort dépassent les aventures ordinaires "par un élan, un enthousiasme, une furie que l'on sent invincibles. La génération sortie des entrailles de la guerre nous donne enfin sa mesure". (H. Bordeaux).

Mais nous, nous devons y trouver autre chose. Jacques d'Arnoux est notre frère. Jacques d'Arnoux a quelque chose à dire. Cette vie que Dieu lui a miraculeusement conservée, il ne veut plus l'utiliser que pour sa gloire. Il veut agir et parler. Il est fait pour cela. Il s'en est tout de suite rendu compte quand il a rencontré le P. Lacordaire. Il était inévitable qu'il devînt dominicain, car il y a en lui des puissances de foi, de persuasion, d'éloquence qui sont d'un magnifique apôtre.

"Rien qu'en se présentant, il dominait. Un corps d'athlète, un visage de soldat romain, des cheveux jetés en arrière, un éclat fulgurant du regard, dans toute sa personne ce don de magnétiser, de dégager une sorte d'électricité intérieure d'où jaillissent comme des étincelles, des pensées de noblesse".

Quand il a paru et parlé, si émouvant dans sa glorieuse infirmité, il laisse une traînée de vie et d'enthousiasme. On en a pour des semaines d'activité plus allègre et plus haute. Cela ne trompe pas. On en voit le témoignage direct dans les yeux, dans l'élan de ses amis.

Comment échapperait-on, en effet, à sa merveilleuse sincérité? On peut sans doute ne pas admettre toutes ses idées, mais pour son inspiration, sa générosité, il la faut coûte que coûte admirer et partager.

Il jouit avec bonheur de sa vocation dominicaine: "Vocation unique faite de chaleur d'éloquence et de rayonnement surnaturel... Pour moi, dit-il, l'obligation du tertiaire dominicain, c'est de s'efforcer de devenir apôtre par les paroles de feu, la plume de feu; par l'exemple d'une vie ardente; d'attiser en soi l'esprit de foi, de prière et de pénitence, le tout adapté à notre état, notre vocation, nos forces spirituelles".

Ah! il peut parler, lui, de pénitence et de sacrifice! Il sait ce que c'est que le voisinage d'une mort cruelle, et els longues tortures de la chair blessée. Il l'a su et le sait encore. Même s'il n'avait plus à souffrir, il rechercherait la douleur parce que, sans le savoir peut-être, il est de l'école de nos vieux saints passionnés de la croix du Christ.

"Nous sommes des rachetés, dit-il. Le martyr d'un Dieu fut notre rançon et depuis lors la souffrance joyeuse achève le salut du

monde. Appelés sur les pas d'un Rédempteur crucifié, nous ne valons que par notre puissance de rédemption et la taille de notre croix mesure notre grandeur".

La charité qui s'éteint dans nos cœurs glacés, le sel de la terre qui s'affadit, le scepticisme, l'indifférence, le laisser-aller qui gagnent, gagnent sans trêve, voilà ce qui l'épouvant à l'heure présente, et il appelle avec véhémence des saints, de grands saints "pour flamber comme des buissons ardents en plein désert de pécheurs".

On a dit que Jacques d'Arnoux s'est mis hors du commun des hommes et qu'à ce titre il s'impose comme un maître. Il faut ajouter que le don qui achève de le rendre irrésistible c'est une exquise bonté. Ceux qui le croient dur et inaccessible parce qu'il parle une langue violente n'ont jamais vu son doux visage, reçu la lumière amicale de ses yeux, éprouvé son sourire charmant. On voit bien d'ailleurs que c'est par amour du Christ qu'il fait "la charité du sourire", et comme c'est émouvant, à certaines heures qu'on sait qu'il souffre !

S'il en est enfin qui le trouvent excessif, exalté, qu'ils pensent qu'il se recueille actuellement dans une solitude farouche pour être capable d'un apostolat plus mûri, mieux informé, plus fécond. Nous connaissons bien, chez nous, ce silence, père des prêcheurs. Par le travail, par la contemplation, loin de tout ce qui trouble, il veille "au salut de l'enthousiasme".

Quand il fut tombé du ciel entre les lignes, pendant qu'il était étendu tout imbibé d'essence, des flammes vertes voltigeaient au-dessus de lui, menaçant de l'incendier: "Je me vois déjà torche hurlante flamber dans la nuit!"

Sa vision ne l'a pas trompé: mais le feu du ciel qui est tombé sur lui, c'est celui de l'amour divin, et dans la nuit des âmes, il flambe comme la torche de saint Dominique.

M. Rég. Héret, O.P.

R. P. MORTIER, O.P.—"Bonne Mère ou la Révérende Mère Chupin", fondatrice de la Congrégation Dominicaine de Notre-Dame de Grâce. Un vol. in-12 de x-330 pages. Librairie Dominicaine, 22a Faubourg St-Honoré, Paris.

C'est la stupéfiante histoire de celle qu'on a pu jadis appeler avec humour "la sublime chiffonnière". Sa vie s'est écoulée à chercher dans la ganguie des ordures parisiennes les âmes où se

dissimulait encore encore quelque pauvre paillette d'or ou de métal, à faire la chasse aux brebis galeuses, aux pauvres déchues, aux filles damnées, qui deviennent gibier de prison et qu'il faut réhabiliter. Devenue dominicaine, elle fonde la vaillante congrégation de Notre-Dame de Grâce et répand d'innombrables bienfaits dans les Refuges et les maisons d'arrêt. Ces pages font revivre une héroïne d'hier, une âme de lutte et de bonté, dont l'exemple illustre singulièrement la définition que donnaient récemment de la sainteté les deux frères Pharaud: "Un saint ne se crée pas tout d'une pièce, facilement et sans effort. Il est le résultat d'une lutte héroïque pour se dépasser lui-même." De cette sainteté-là le présent livre est l'utile et vivante démonstration.

L. D.

"L'Année Dominicaine".

ANNE DE NANTES.—"Essai sur le Féminisme".—Préface par le R. P. Y. de la Brière. Un beau volume in-8° couronne. Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

La possibilité du droit de vote accordé aux femmes est à l'ordre du jour. Décision intéressante, en effet, qu'on ne peut rejeter avec dédain, ni accepter avec un enthousiasme irréfléchi. Mais question d'un problème plus étendu qui s'appelle le Féminisme.

Dans notre société moderne faut-il accorder à la femme une place désormais égale en tout à celle de l'homme? Il s'agit là d'éducation, d'orientation professionnelle, de la situation domestique et sociale. Autant de domaines à explorer pour savoir comment s'adapter aux exigences actuelles de l'existence sans enfreindre les conditions éternelles de l'ordre et l'harmonie du plan divin.

Cet *Essai*, dont le R. P. de la Brière a écrit la Préface, sera d'un précieux concours pour répondre à toutes ces questions.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Le Christ-Roi, par le R. P. Charlier, O.P.

Le Gouffre, par le Notaire Jules Larivière.

Un article de M. Henri Jeannotte, remis à octobre.



Tél. Main 4672

Tél. Main 7437

Bertrand, Foucher, Bélanger, Inc.

ORNEMENTS D'EGLISE

Spécialité

Tentures de Deuils et de Fêtes, -- Objets d'Art

26, rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

O'Reilly & Bélanger, Ltée

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes

OTTAWA

Bureau, 22, rue Sparks

— Téléphone: Queen 860-861

**POURQUOI
LE
COUTEAU?**

Le Calcul Biliaire peut se guérir sans opération si l'on emploie le REMEDE du Dr MULLER pour les pierres dans le foie.

Demandez-le à votre pharmacien.

Au cas où vous ne pourriez l'obtenir, envoyez \$5.00 à

S. J. MAJOR Limitée, Ottawa

(Succursale de la National Grocers Co., Ltd.)

DISTRIBUTEURS EN GROS

126 RUE YORK

et nous vous le ferons parvenir.

Banque Canadienne Nationale

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve, \$11,000,000

Actif, plus de \$128,000,000

La grande banque du Canada français

258 succursales au Canada, dont 215 dans la Province de Québec

Filiale à Paris:

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)

14, rue Auber, Paris

Notre personnel est à vos ordres

Téléphone Main 4871-2339-3554

Martineau & Boucher

PHARMACIENS EN GROS — FABRICANTS CHIMISTES

Produits Chimiques

Drogues

Patentes

Parfumerie

Instruments

Verrerie

Spécialités:

Elixirs

Sirops

Teintures

Extraits Vins

Sels Effervescents

Tablettes

Onguents

Prix spéciaux pour Communautés — Demandez nos listes de prix.

221 Notre-Dame Est,

MONTREAL

Imprimée par

ADJ. MENARD, 133, boulevard Saint-Laurent

Tél. Lancaster 1907

MONTREAL